

# LA GAZETTE de VALLEYFIELD



Vol. 8, No 44

HUNTINGDON, QUE., JEUDI, LE 16 MARS, 1944

Imprimé à Huntingdon, Qué

## UN SUCCES ECLATANT

LES CHAMPIONS DE LA LIGUE INTERMEDIAIRE



Les Braves de Valleyfield ont remporté le championnat de la Ligue Intermédiaire à Lachine vendredi soir dernier en infligeant une cinglante défaite aux Cyclones dans la sixième partie de la série finale. Les Braves ont éliminé cette semaine le Shawinigan dans une série de deux joutes. On remarque sur la photo ci-dessus les champions. Ce sont, de gauche à droite, première rangée: BERNARD VINET, PHIL PICHE, NORMAND LEMIRE, CHARLEMAGNE CHATEL, ROSARIO "KITOUTTE" JOANNETTE, MAURICE BASTIEN et PIERRE CADIEUX; deuxième rangée, de gauche à droite: G. WHITEHEAD, A. ANDERSON, EDDIE CADIEUX, ROLAND BOYER, JEAN ARMAND, ARTHUR LESSARD, MEL SLATER et LUCIEN LEDUC, pilote des champions. —(Photo J.-L. Poirier)

mière rangée: BERNARD VINET, PHIL PICHE, NORMAND LEMIRE, CHARLEMAGNE CHATEL, ROSARIO "KITOUTTE" JOANNETTE, MAURICE BASTIEN et PIERRE CADIEUX; deuxième rangée, de gauche à droite: G. WHITEHEAD, A. ANDERSON, EDDIE CADIEUX, ROLAND BOYER, JEAN ARMAND, ARTHUR LESSARD, MEL SLATER et LUCIEN LEDUC, pilote des champions. —(Photo J.-L. Poirier)

Valleyfield est le premier centre urbain à dépasser son objectif dans la présente campagne en faveur de la Croix-Rouge Canadienne — On espère atteindre \$15,000 — L'objectif avait été fixé à \$13,500

### UNE OEUVRE QU'IL FAUT ENCOURAGER

Plus de vingt membres du comité local de la Croix-Rouge Canadienne se réunissaient au Comité National des Finances de Guerre, lundi après-midi, pour assister à l'assemblée convoquée par les présidents-conjoints, Lt. Col. W. G. E. Aird et M. Raphaël Bélanger.

#### Plus de \$15,000.

Au début de l'assemblée les présidents-conjoints ont annoncé aux sollicitateurs que l'objectif avait été dépassé par une marge substantielle. Ce n'est qu'à la fin de l'assemblée, toute-fois, que MM. les présidents eurent l'honneur de déclarer que Valleyfield atteindra fort probablement la somme de \$15,000. dans cette campagne de la Croix-Rouge. Les montants recueillis à date dépassent \$14,500. et plusieurs sollicitateurs n'ont pas encore terminé leur travail de sollicitation.

#### Souscription du C.A.R.C.

La grande surprise de l'assemblée fut bien celle qui eut trait à la souscription du centre d'aviation royal canadien à Valleyfield. Ce camp d'aviateurs a déjà remis la somme de \$2,300 au comité local de la Croix-Rouge et les militaires espèrent atteindre la somme de \$2,500 d'ici la fin de la campagne. La sollicitation se terminait partout hier soir et le secrétaire-trésorier, M. J. Gaspard Fortier, sera en mesure de communiquer au public un rapport détaillé dans un avenir rapproché.

#### Dans nos industries

Quoique la contribution du C.A.R.C. ait dépassé les espérances des organisateurs de la campagne, ces derniers n'ont pas hésité de mentionner les dons des employés de

nos industries locales. Ces ouvriers ont donné plus généreusement que par le passé, démontrant ainsi qu'ils font tout en leur possible pour aider ces soldats qui risquent leur vie en service actif au pays ou à l'étranger.

#### Les écoles

Les élèves de nos écoles ainsi que leurs supérieurs ont donné généreusement à la Croix-Rouge. A l'Ecole Gault Institute la souscription dépassera \$100.

A la fin de l'Assemblée MM. Aird et Bélanger remercièrent les sollicitateurs de leur beau travail et le public qui a si généreusement répondu à l'appel de la Croix-Rouge Canadienne.

#### La campagne est terminée

Pensons que chaque dollar permet d'obtenir un prélèvement de sang pour nos combattants blessés; que trois dollars fournissent du sérum sanguin à un de nos compatriotes sur les champs de bataille ou dans les hôpitaux militaires; que deux dollars et demi procurent un colis de vivres à un prisonnier de guerre. C'est pourquoi entre autres raisons, les oeuvres de la Croix-Rouge canadienne sont si importantes.

#### Nos combattants

Nous devons donc insister pour que vous donniez votre souscription dès maintenant, ou que vous augmentiez la souscription déjà faite.

(Suite à la page 12)

## Valleyfield souscrit \$15,000

Le camp d'aviation royal canadien à Valleyfield remporte le défi lancé aux compagnies de la ville — Valleyfield à l'honneur de toutes les villes de la province de Québec

### CONTRIBUTION DES EMPLOYES DE NOS INDUSTRIES

Canadian Bronze .....	1.27
Montreal Cottons Co., Ltd.	0.98
Bell Telephone Cie .....	0.72
Valleyfield Silk Mills .....	0.70
Rosen Bros. ....	0.69
Valley Dyeing .....	0.43

\*\*\*\*\*  
 \* CHEZ NOS JEUNES \*  
 \* La Chambre de Commerce des \*  
 \* Jeunes de Valleyfield et \*  
 \* "L'Après Guerre" \*  
 \* (Lire à la page 12) \*

\*\*\*\*\*  
 \* DERNIERE HEURE \*  
 \* La Section Châteauguay dé- \*  
 \* passe son objectif de la \*  
 \* Croix-Rouge par près de \$200. \*  
 \* (Lire à la page 6) \*

### PREFET DU COMTE



M. DONAT LALONDE, maire du village de St-Thimothée, élu récemment à la charge de préfet du comté de Beauharnois.

MM. Tancrede Toupin, maire de la paroisse de St-Thimothée, et A. Filiatrault, maire de la paroisse Ste-Cécile, ont aussi été nommés délégués à la dernière assemblée du conseil du comté de Beauharnois qui eut lieu mercredi le 8 mars dernier.

Au début de la campagne de la Croix-Rouge les aviateurs du camp de Valleyfield lancèrent un défi aux employés des industries de Valleyfield; les aviateurs avaient promis de souscrire plus, par homme, que les employés des industries. Les rapports parvenus aux quartiers généraux, hier soir, prouvent que le camp a remporté les honneurs de ce défi par une belle marge.

Dans ce concours il ne fallait pas prendre en considération les contributions des compagnies elles-mêmes mais bien celle des employés seulement.

L'esprit de compétition engendré par le défi contribua largement au succès remporté dans cette campagne humanitaire. Valleyfield mène toutes les villes de la province en dépassant par une majorité substantielle l'objectif fixé par le comité central. On a atteint hier soir la somme de \$15,000 avec un objectif de \$13,500.

Voici la moyenne obtenue par les aviateurs et les employés de nos industries:

C.A.R.C. ....	\$ 2.15
Jos. Lafleur .....	2.00
Asten Hill .....	1.86
Nichols Chemical .....	1.68
J.-O. Clermont Ltée .....	1.41

### L'AUMONIER BENIT SES GARS



La photo ci-haut a été prise alors que les membres des "Alouettes" se préparaient à aller effectuer un raid. On y voit le chef d'escadrille MAURICE LAPLANTE, aumônier des "Alouettes", de St-Chrysostôme (Que., Comté de Châteauguay), au moment où il bénit un groupe d'aviateurs dont les noms suivent (de gauche à droite): le sergent H.-N. GIRARD, de Tecumseh (Ont.); le sergent HENRI LEGAULT, 333, rue Merry, Ma-

gog (Qué.); le sergent ROLAND HURTEAU, 318, rue Gounod, Montréal; le sous-officier breveté R.-J. PICHETTE, de Cornwall (Ont.); le sergent EDGAR MICHAUD, d'Edmundston (N.-B.); le sous-lieutenant d'aviation YVAN DESROSIERS, de Matane (Qué.); le sous-officier breveté EMILE LEGAULT, de Masham (Qué.); le sous-officier breveté HENRI DULIE, d'Edmundston (N.-B.), et le sous-officier breveté ROBERT LAJEUNESSE, de Debden (Sask.). (Photo C.A.R.C.)

# La Gazette de Valleyfield — LES PETITES ANNONCES —

## Payables d'avance

Journal hebdomadaire de rédaction et d'information entièrement dévoué aux intérêts de Valleyfield et du district.

JEAN-CLAUDE LEFEBVRE, Rédacteur-en-chef

Casier postal N 44, rue Ste-Cécile Téléphone 735

Vol. 8 Jeudi, le 16 mars, 1944 No 44

### MISE AU POINT

Rencontré à ses bureaux cette semaine le Dr O.-E. Caza, citoyen éminent de notre cité, nous fit la déclaration suivante:

"Je m'occupe activement de la question du pont Valleyfield-Coteau depuis plus de dix ans et j'entends continuer à collaborer avec les organisations qui font tout en leur possible aujourd'hui pour assurer la construction d'une voie carrossable entre nos deux rives".

Le Dr Caza nous fait cette déclaration vu que nous avons traité de cette question dans notre éditorial paru dans La Gazette de Valleyfield le 2 mars 1944.

### POLITIQUE DES LIQUEURS AUX DEPENS DES JOURNAUX

Les observateurs impartiaux de la chose politique sont assez unanimes à reconnaître que M. Duplessis a touché juste, l'autre mardi, en accusant le gouvernement Godbout d'avoir permis à ses comparses d'Ottawa de tourner la tempérance en farce en détournant les gens de l'usage de la bière pour les pousser à la consommation des alcools de la Commission des Liqueurs.

Et cela aux dépens de la presse québécoise, a précisé, encore très justement, le chef de l'Opposition provinciale. Parmi les restrictions chicanes imposées sur le commerce de la bière, M. King nous a donné, il y a plus d'un an, le fameux bannissement de la publicité des brasseries, un édit qui a durement atteint les journaux, particulièrement les hebdomadaires. Et bien inutilement. Car cette annonce, prohibée au Canada, est allée trouver refuge dans les quotidiens et les magazines américains. Aux mêmes kiosques ou stands de journaux, les familles québécoises voisinent avec les publications américaines remplies des réclames des distillateurs et brasseurs! Pour rendre la loi opérante, pratique, pour empêcher le lecteur du Québec de se rincer — c'est le cas de le dire — l'oeil de ces annonces, il aurait fallu interdire la frontière à tous ces magazines cossus. La pétaudière d'Ottawa ne l'a pas fait, désireuse, probablement, de servir au contribuable une preuve additionnelle de l'imprévoyance crasse de la bureaucratie hissée sur le pavais...

On a été effaré par les profits stratosphériques réalisés par la Commission des Liqueurs dans son dernier exercice. Pourtant, cet exercice finissait en fin de mars 1943, soit alors que le consommateur, privé de bière, commençait réellement à prendre le chemin des magasins de la Commission. Qu'on attende donc le prochain rapport annuel de la C.D.L. pour réaliser vraiment, devant la hausse vertigineuse des affaires de la Commission, jusqu'à quel point le consommateur s'est adonné aux boissons fortes.

Avec M. Duplessis, admettons l'inutilité, voire la nocivité des restrictions sur le commerce et l'annonce de la bière. Incapables de se procurer même une demi-douzaine de bière par semaine, des gens qu'on n'avait jamais vus auparavant devant un comptoir de la C.D.L. se sont nantis, de guerre lasse, d'un carnet de la Commission pour aller, rituellement, chercher leur 40 onces à tous les quinze jours, et cela même durant les Fêtes puisque la Commission s'était munie de stocks en prévision de la "rush". C'est ça la version moderne, profilée, de la bonne tempérance, dans l'esprit de législateurs comme ce M. King qui se trouve fort, pourtant, qui se croit le fin des fins.

Un autre danger, autrement plus inquiétant, croit à l'horizon avec cette politique d'incurie: l'entrée en scène du bootlegger et de ses alcools mal distillés et mortels, qui méritent bien, dans toute l'acception terrible du mot, leur sobriquet de tord-boyaux... Pour porter secours à la Régie des alcools qui ne suffit plus à étancher la soif de nos contemporains, le trafic de bagosse nous arrive donc et fera des affaires d'or puisqu'il coupera les prix de la C.D.L. On aura dès lors, dans cette liberté de s'empoisonner, la satisfaction de le faire à meilleur marché qu'aux comptoirs de l'Etat. On nous parle, les bras bourrés de bleus et de plans, des problèmes de l'après-guerre. On pourrait bien, ce nous semble s'occuper intelligemment, pour une petite fois, des problèmes qui nous minent actuellement.

(La Revue de Granby)

## Les restrictions fédérales sur la bière ont été rescindées, dit M. King à la Chambre des C.

On est d'avis que les brasseries pourront vendre presque tout leur produit au Canada — Pas de changements quant aux restrictions sur les vins et liqueurs fortes

### TOUTE PUBLICITE EST PROHIBEE

Chaque gouvernement provincial sera seul responsable désormais de la quantité de bière mise en vente en dedans de ses frontières, a déclaré lundi aux Communes M. Mackenzie King, en annonçant que les restrictions fédérales sur la bière ont été rescindées. La levée des restrictions de la bière a été inter-

prétée dans les cercles officiels comme signifiant que les brasseries pourront vendre presque toute leur production au Canada à moins qu'elles n'en soient empêchées par les gouvernements des provinces ou la pénurie de main-d'oeuvre et

### A VENDRE

Un camion G.M.C. deux tonnes et demi, avec bonne pompeuse. S'adresser à M. Gérard Bouffard, 150, rue St-Joseph, Valleyfield. 16p

### A VENDRE

Séparateur Renfrew, capacité de 750 lbs à l'heure, adaptable à moteur électrique. En parfaite condition. S'adresser à M. Armand Gagné, Saint-Louis de Gonzague. 13-16-20-23p

### A VENDRE

Propriété à vendre, dans le centre de la ville de Valleyfield. S'adresser à Mme A. Brunet, 73, rue St-Joseph, Valleyfield. 9-16-23-30p

### ON DEMANDE

On demande à louer un emplacement avec maison et poulailler ou bâtiments aménageables en poulailler. Endroit où il y a l'électricité, et où l'on peut installer le téléphone. Communiquer avec J. Bernier, R.R. No 4, New-Erin, Huntingdon, Tél. 2266. 9-16c

### ON DEMANDE

Longue-vue à carte postale. Besoin immédiat. S'adresser à Papeterie Valleyfield, Tél. 654, Valleyfield, 32, rue Ste-Cécile. 24-28-2-6c

### POUR VOTRE RAPPORT D'IMPOT SUR LE REVENU

J.-E. GUYON  
183, Salaberry Tél. 853  
VALLEYFIELD

### Les produits FAMILIX

sont en vente chez  
J.-A. Phoenix  
30b, rue Nicholson  
Tél. 278-J Valleyfield  
Trois spéciaux par mois

### A VENDRE

45,000 pieds de bois de construction usagé à vendre. Gros morceaux et morceaux moyens. Bon état, à bon marché. S'adresser à N. Hanna, barbier, coin Nicholson et Ste-Cécile. 9-13-16-20c

### POUSSINS

Donnez votre commande immédiatement. Poussins certifiés et approuvés par le gouvernement. Garanti.  
MARTIAL LEMIEUX,  
Tél. 1139 2, 6<sup>e</sup> Avenue,  
Nouveau Salaberry  
(30 mars - P)

de matières premières.

Les restrictions, qui permettaient aux brasseries de livrer en vente 90 pour cent de la quantité de bière mise sur le marché dans chacune des provinces durant l'année antérieure au premier novembre 1942, ont été levées afin d'en finir avec un élément possible de friction entre les provinces et le gouvernement fédéral, a dit M. King. Il n'y a pas de changement toutefois quant aux restrictions qui concernent la quantité de vin ou de liqueurs fortes qui peuvent être livrées à la consommation publique.

En dépit de la levée des restrictions sur la bière, les règlements suivants du gouvernement fédéral demeurent en vigueur: 1—Les ventes de vin sont limitées à 80% de celles qui furent effectuées au cours de l'année se terminant le 31 octobre 1942 et les ventes de spiritueux à 70% du montant de celles qui se firent au cours de la même période. 2—Le contenu en alcool de tous les spiritueux distillés demeure déduit à moins de 30% sous preuve. 3—Il est interdit d'augmen-

## Taux de Publicité

### PETITES ANNONCES:

Les petites annonces de "La Gazette de Valleyfield": 2 cents du mot, avec minimum de 35 cents. Quatre fois répétée, la même annonce coûte \$1.00.

### DECES:

Résolutions de condoléances: \$1.00.  
Remerciements pour sympathies: 50 cents.  
In Memoriam: \$1.00.

### GRATIS:

Il est entendu que nous publions gratuitement les avis de naissances, mariages et décès ainsi que toutes les nouvelles susceptibles d'intéresser nos lecteurs. Que nos abonnés ne se gênent donc pas. En nous renseignant, ils acquièrent des droits à notre reconnaissance.

### LES FUNERAILLES:

Nos abonnés sont aussi priés de prendre note que le rationnement du papier nous oblige à ne plus publier la liste des personnes qui assistent aux funérailles. Nous comptons sur la bonne volonté de nos abonnés en ces circonstances et nous leur demandons d'agir en conséquence.

### DEMANDEE

"Demandée immédiatement Sténographe sexe féminin, expérimentée, bilingue de préférence, pour moulin à papier en dehors de Montréal. Donnez âge, instruction, expérience et salaire demandé. Se présenter au bureau du Service Sélectif National le plus rapproché."

### A VENDRE

Poêle combiné charbon et bois, presque neuf, émaillé. Poêle électrique, deux ronds et fournaux. S'adresser à 113, rue Ellice, Beauharnois. 9-16p

### A VENDRE

Un taureau Jersey enregistré, âgé de 2½ ans, aussi un Ford 1932 en bonne condition. S'adresser à E. R. Leduc, Ridge Road, Huntingdon, Qué. 9-16-23c

### Pour votre rapport d'Impôt sur le Revenu

Pour mettre vos livres à date  
Voyez—

Robert Sauvé, B.A.  
Etudes Commerciales Supérieures  
57, Nicholson Tél. 706

### PERDU

Portefeuille à plis, perdu à l'aréna de Valleyfield. Récompense promise à qui le rapportera à Lucien Leduc, 18 rue du Marché, Valleyfield. 16p

### A VENDRE

AVIS à ceux qui désirent avoir L'ELECTRICITE. A vendre à sacrifice, pour argent comptant un "Windcharger" géant de 32 voltes, 1200 watts avec set de batteries et tour. Le tout en parfait ordre. S'adresser à Oscar Mailloux, Restaurateur, Chemin Larocque, 1 mille de Valleyfield. 16-23-30-6p

### A VENDRE

Un camion Fédéral 1938-2 tonnes, avec pompeuse et un camion Fargo, modèle 1939-2½ tonnes, avec pompeuse. Adressez-vous à Adélard Hogue, 281, rue Danis Bellerive, Valleyfield. 16-23p

### TERRE A VENDRE

Ferme de 100 arpents environs, 90 arpents arables, exempt de roches, balance en pâturage, sur terrain à niveau. Bonne eau courante, bonne maison, bonne grange, située à trois (3) milles du Village de St-Anicet. Bon endroit. Pour autre renseignements s'adresser à M. Antonio Quesnel, St-Anicet, Qué., Tél. 793, Huntingdon. 1fp

### A VENDRE

Un cheval de 8 ans, pesant 1200 livres. Aussi une voiture d'hiver et un attelage. S'adresser à M. Rémi Rabeau, Garage Hébert, Huntingdon. 16p

### A VENDRE

Maison d'un logis située sur la rue du Marché. S'adresser à 207, rue du Marché, Valleyfield. 16-23-30-6p

### A VENDRE

Un "buggy" avec pneus en caoutchouc, comme neuf, aussi radio à batteries, batteries toutes neuves. S'adresser à Léo Goyer, 30a, rue Châteauguay, Huntingdon, Qué. 16p

### ON DEMANDE

Un logis de deux ou trois appartements. A Bellerive de préférence. Pour couple sans enfant. S'adresser à M. Palma Leduc, 29, rue St-Paul, Quartier Nord, Tél. 1428J. 2-9-16-23p

### SERVANTE DEMANDEE

Servante demandée, références exigées, expérience de la cuisine. Bon salaire. S'adresser à 42, rue St-Laurent, tél. 11, Valleyfield.

## Rigolons ...

Henri IV, devenu roi, visitait une ville. Le plus ancien des échevins vint le recevoir, et, lui ayant offert sur un coussin de velours les clefs de la ville, crut devoir faire un discours; il débuta ainsi:

—Annibal, partant pour Carthage...

Le roi ne laissa pas l'échevin aller plus loin, et, l'interrompant il lui dit:

—Annibal, partant pour Carthage, avait diné. Allons en faire autant.

Et sans plus de façons, Henri IV se dirigea vers la salle où était préparé le dîner.

—:—

—Pourquoi donc as-tu déménagé? Tu semblais te plaire dans cette maison pourtant.

La maison est plaisante en effet puisque j'y suis resté deux ans, mais la semaine dernière je me suis aperçu qu'il n'y avait pas de chambre de bain.

**ABONNEMENT**

**La Gazette de Valleyfield**  
Six mois: 90c 1 an: \$1.75  
*Publiée le jeudi*  
**Le Courrier**  
Six mois: 90c 1 an: \$1.75  
*Publiée le lundi*  
**Pour les deux journaux**  
Six mois: \$1.00 1 an: \$2.00  
**JOSAPHAT LEGAULT,**  
gérant de la circulation

# LA GAZETTE

de

# VALLEYFIELD

**LISEZ LE COURRIER**

Journal hebdomadaire entièrement dévoué aux intérêts de la ville de Beauharnois et sa région.

Paraissant le lundi de chaque semaine

*"Journal hebdomadaire dévoué aux intérêts de Valleyfield et de sa région"*

## Les funérailles de Mme A. Lemieux eurent lieu à St-Stanislas lundi, le 13 mars

Mme Alexis Lemieux était la mère de M. Arthur Lemieux, marchand de St-Stanislas de Kostka — Décédée à l'âge de 80 ans, après une courte maladie

Mme Alexis Lemieux, née Elisa Brault, est décédée à St-Stanislas de Kostka, vendredi dernier, le 10 mars, après une courte maladie qui l'a emportée en moins de cinq semaines.

La défunte était âgée de 80 ans et l'épouse de M. Alexis Lemieux, décédé, ancien marchand de St-Stanislas auquel son fils, M. Arthur Lemieux, a succédé.

Les funérailles ont eu lieu à St-Stanislas lundi dernier, le 13 mars. M. le chanoine Oscar Bissonnette, curé de Beauharnois, chantait le service, assisté de MM. le curé L. N. Aumais, et l'abbé Louis Rolland. MM. les curés Gendron et Jeannotte, de Ste-Agnès et Hinchinbrooke, disaient la messe aux autels latéraux.

La chorale était sous la direction de M. l'abbé Lucien Bélanger, de la cathédrale de Valleyfield.

La défunte laisse dans le deuil

un fils, Arthur, ci-haut mentionné; trois filles adoptives: Mme Elzéar Lalonde (Aurore Brault); Mlle Evelyn Brault; Mme Brunet, d'Alberta.

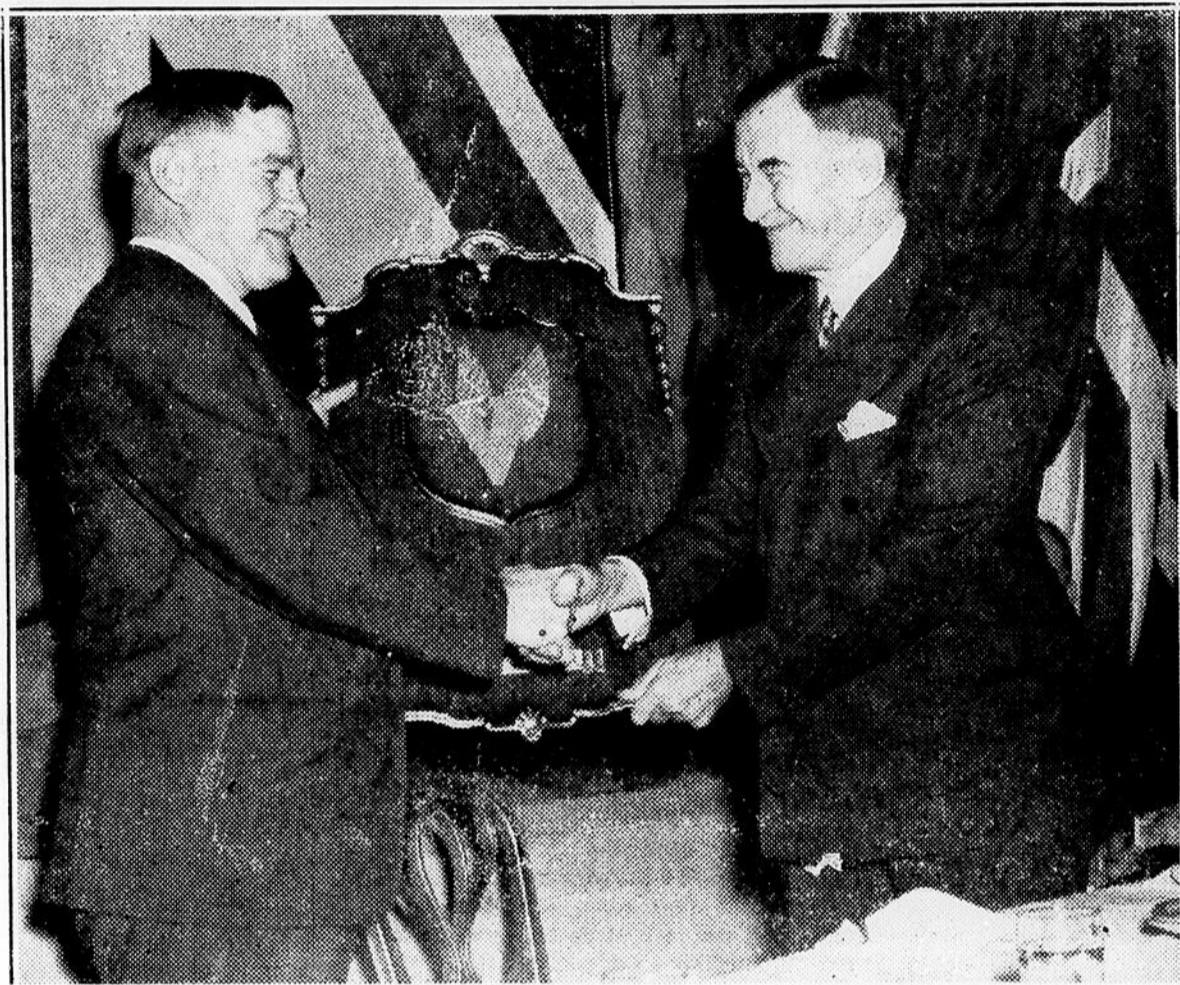
Petits-fils et petites filles: MM. Rodolphe, Albert et Marcel Lemieux, Mme Léonard Longtin (Lucie Lemieux); Mlles Thérèse, Cécile, Gabrielle, Claire et Raymonde Lemieux; Paul-Emile, Bernard, Viateur, Normand, Maurice, Jean-Gilles, Georgette et Marielle, (fils et filles de Mme Elzéar Lalonde).

Arrières petits-enfants: Maurice, fils de M. Rodolphe Lemieux; Monique, fille de M. Albert Lemieux; Francine, fille de Mme Léonard Longtin (Lucie Lemieux).

Un grand concours de parents et amis assistaient aux funérailles. La défunte fut inhumée dans le cimetière de St-Stanislas de Kostka.

Nos plus sincères sympathies.

MUNICIPALITE A L'HONNEUR



M. G.-J. LANE, gérant de division à la Québec North Shore Paper Co. et président-général du 5ème emprunt de la Victoire à Baie-Comeau, est tout heureux de l'honneur qu'on a fait à sa municipalité alors qu'il reçoit de M. E.-A. MACNUTT, président provincial conjoint du Comité National des Finances de Guerre,

l'écusson gagné par Baie-Comeau. Cette municipalité a mérité cette récompense pour avoir le mieux exploité le slogan "Hâtons la Victoire" dans un concours ouvert à toutes les municipalités canadiennes de moins de trois mille âmes.— (Photo: Editorial Associates Ltd.)

## Des dommages s'élevant à près de \$3,000 causés par un incendie à Bellerive, lundi midi

Une maison de deux logements vient près de la destruction totale — Le feu prend à cause d'une cheminée mal protégée

Les pompiers de Valleyfield durent faire face à un grave incendie lundi dernier vers l'heure du dîner. L'alarme sonna à 11.50 heures et la brigade dut combattre l'incendie pendant près de deux heures.

La maison de M. Adrien Leduc, située au numéro 243 de la rue Danis fut le théâtre du feu. Dans un des logements, occupé par M. Eugène Sauvé, on découvrit les flammes qui faisaient rage dans les murs et entre les deux plafonds de la couverture; le travail des pompiers dans de telles circonstances fut des plus difficiles.

On dut alors étendre 2200 pieds de boyaux répartis en quatre sections et ce n'est qu'au bout d'une bonne heure d'efforts que les pompiers ont pu prendre le dessus.

On pratiqua de multiples et larges ouvertures sur le toit; le seul et unique moyen à la disposition de la brigade pour obtenir un résultat.

Les dommages s'élevèrent à un chiffre variant entre \$2000. et \$3000. principalement à cause de l'eau qu'il fallut employer. Les murs intérieurs de la maison étant en plâtre c'est donc dire que les dégâts sont considérables. L'ameublement a grandement souffert de l'eau.

Le feu commença, à ce que l'on croit, par le tuyau qui relie la fournaise à la cheminée, laquelle n'était pas suffisamment protégée.

Durant la semaine, les pompiers durent répondre à deux autres appels de peu d'importance où les feux étaient dus à des cheminées défectueuses.

## Nouvelle classe de cours de premiers soins aux blessés

Cours de secourisme donné sous les auspices de la Commission conjointe de l'Ordre St-Jean et de la Société de la Croix-Rouge

On nous apprend l'ouverture d'une nouvelle classe de cours de premiers soins aux blessés, qui commencera mardi prochain, le 21 mars, à la salle des Chevaliers de Colomb de Valleyfield.

Cette nouvelle classe de cours se donnera à 8.00 hrs p.m.

Ces cours de secourisme sont donnés sous les auspices de la commis-

sion conjointe de l'Ordre St-Jean (Association Ambulancière St-Jean) et de la société de la Croix-Rouge.

D'après l'entente entre les deux sociétés, les honoraires seront de \$1.00 par élève.

Ils recevront cependant, en retour, gratuitement:

Frais d'inscription ..... 0.25  
Manuel ..... 0.55

Bandage triangulaire .....	0.20
Enseignement et examen .....	1.00

On prie donc toutes les personnes intéressées de ne pas manquer cette nouvelle classe de cours.

Il ne faut pas oublier que ces cours se donneront dans la salle des Chevaliers de Colomb à partir de mardi prochain, le 21 mars.

## Un fait digne d'éloges chez les petits

Les enfants des écoles font leur part

Nous avons appris, au cours de la campagne de la Croix-Rouge, qui s'est achevée, hier soir, et dans laquelle la ville de Valleyfield a de nouveau été la première ville à atteindre son objectif, que les enfants de nos écoles, et particulièrement d'une certaine école de la ville ont fait preuve de grande générosité en cette occasion.

Les enfants de cette école se sont sacrifiés en mettant le budget de leurs petites dépenses de la semaine dans les troncs de la Croix-Rouge.

On sait que des enfants reçoivent quelques sous pour certaines petites dépenses, achats de douceurs, etc. habituellement de leurs parents. Dans une école de Valleyfield, les enfants se sont mis résolument au sacrifice, et ont placé leurs petites économies dans un tronc disposé

## Un vieillard est brûlé vif durant son sommeil; efforts inutiles des paroissiens

Il s'agit de M. Joseph Girard, âgée de 86 ans, domicilié dans la paroisse de St-Jacques le Mineur, comté de Laprairie — Le sacristain donne l'alerte au moment où il se rendait à l'église sonner l'Angélus

### VERDICT DE MORT ACCIDENTELLE

M. Conrad Longpré, 39 ans, sacristain de la paroisse de S.-Jacques-le-Mineur, comté de Laprairie, se rendait à l'église vers 5 h. 30 samedi matin, afin de sonner l'angélus, lorsqu'en passant devant le domicile de M. Joseph Girard, 86 ans, il vit de la fumée qui se dégageait du toit. M. Longpré se précipita vers la demeure de M. Girard afin de lui porter secours. Malheureusement la porte était retenue par une chaîne ne pouvant que s'entrebaïller et une épaisse et âcre fumée encercla M. Longpré qui, voyant ses

efforts inutiles se rendit chez M. Jean Filion pour obtenir de l'aide, puis alla à l'église afin de sonner le tocsin.

M. Filion et quelques paroissiens arrivèrent sur les lieux du sinistre mais ne purent pénétrer à l'intérieur de la maison à cause de la fumée. Les flammes éclairaient l'intérieur de la chambre de M. Girard et ses concitoyens le voyaient par terre à quelques pas de la porte. Malgré leur nombre ils ne purent éteindre l'incendie qu'avec des pelles et de la neige.

Au bout d'une heure de travail les pompiers bénévoles réussirent à jeter les murs par terre et pénétrer enfin à l'intérieur de la maison. On sortit le corps de M. Girard mais le Dr Gaston Dessilpe de S.-Philippe de Laprairie ne put que constater la mort. Le corps de M. Girard a été transporté à la morgue de Montréal et le coroner Richard-L. Duckett a rendu, lundi matin un verdict de mort accidentelle.

aux fins de la Croix-Rouge, à leur école.

Nous soulignons ici ce geste et le louons hautement. Il est la preuve que les enfants songent, comme tout le monde, à aider leurs frères, leurs pères peut-être, qui seront heureux de recevoir des soins de la Croix-Rouge. La Croix-Rouge rend des services inestimables. Ce sont toutes ces charités qui permettent à la Croix-Rouge d'exercer une si grande charité.

## Les augmentations de salaires sont permises mais il ne faut pas augmenter les prix

Les nouveaux amendements annoncés par le gouvernement fédéral comprennent l'abolition des clauses du décret autorisant les conseils à diminuer les salaires — La stabilisation des salaires

### LES PREUVES SONT NECESSAIRES

Le premier ministre du Canada, le très hon. M. King, a annoncé lundi des amendements au décret sur les salaires. Ces amendements donnent plus de liberté aux conseils du travail pour la remise d'augmentations de salaires aux ouvriers et révisent en même temps certains articles du décret auxquels s'opposaient les unions ouvrières.

Les principaux amendements sont les suivants:

1—Modification de la section du décret limitant les augmentations de salaires à la possibilité de payer du patron sans qu'il soit nécessaire d'augmenter les prix.

2—Abolition de la clause ordonnant que le Conseil national du travail se compose dorénavant de huit et non de trois membres.

3—Restreindre l'autorité du Conseil national du travail de modifier les décisions des conseils régionaux avant que les parties intéressées aient eu l'opportunité de faire certaines représentations.

4—Abolition de la section permettant aux conseils du travail de diminuer les salaires.

5—Abolition des prescriptions du décret imposant la responsabilité de la preuve à un employeur ou à un employé accusé d'avoir enfreint les règlements.

6—Réduction des amendes imposées aux personnes trouvées coupables d'avoir incité des ouvriers à la grève ou d'avoir pris part à la grève. "Selon les amendements apportés au décret, a dit M. King, une plus grande latitude sera accordée aux conseils pour le rajustement des salaires."

Le premier ministre a dit que le gouvernement connaît "les risques de la politique de stabilisation des salaires. La coopération de tous les groupes est absolument essentielle si l'on doit maintenir le plafond des prix. Pour atteindre cette fin,

les patrons et les organisations ouvrières doivent limiter le nombre des requêtes demandant des augmentations de salaires aux cas importants auxquels se rattachent des circonstances particulières."

Le gouvernement n'entend pas payer des subsides pour favoriser les augmentations de salaires et le plafond des prix ne résistera pas si les prix augmentent à cause des salaires.

M. King a précisé que le gouvernement s'en tient à sa promesse de décembre dernier, que le programme de stabilisation sera révisé si le coût de la vie augmente de plus de trois pour cent et demeure à ce niveau pendant plus de trois mois.

Si, à la suite de ces amendements, les rajustements de salaires deviennent trop nombreux, il est certain que l'on dépassera rapidement la marge de trois pour cent.

"Le gouvernement devra dans ces circonstances réviser et considérer l'obligation de maintenir la politique de la stabilisation des salaires", a dit M. King.

Selon les amendements apportés au décret, le Conseil national ou les conseils régionaux devront dorénavant, avant d'accorder des augmentations de salaires, considérer leur effet sur le coût de la vie et de la production ou sur le coût des opérations de l'entreprise intéressée. Tous les patrons qui prétendent que l'augmentation nécessitera une augmentation des prix devra prouver par écrit ce qu'il avance et déterminer le montant de l'augmentation nécessaire.

Les bureaux d'enregistrement du logement, dirigés par le Service des Consommateurs de la Commission des prix, ont trouvé des logis à plus de 60,000 Canadiens dans les villes surpeuplées.

SERVICE SÉLECTIF



NATIONAL

## Si vous avez des employés du sexe masculin—

### Sont-ils en règle au point de vue de la mobilisation?

En vertu d'une Ordonnance rendue sous l'empire des règlements du Service sélectif national (mobilisation):

1. Tout patron qui a à son service des employés masculins doit examiner leurs documents et faire connaître ceux qui n'auront pas exhibé des attestations indiquant qu'ils sont en règle avec le Service sélectif national (mobilisation).
2. Cet examen doit avoir été complété au plus tard le 1er mai 1944.
3. "EMPLOYEUR" ou "PATRON" comprend les employeurs ou les patrons dans l'industrie et le commerce, ainsi que les exploitants de fermes.
4. "EMPLOYÉ MASCULIN" désigne tout homme à votre service, y compris celui qui est de votre parenté.
5. Un livret intitulé "GUIDE DU PATRON" a été envoyé à tous les patrons dans l'industrie et le commerce. Une carte-réponse a été adressée aux exploitants de fermes.
6. Si vous avez à votre service un employé masculin, et n'avez pas été averti du relevé par livret ou carte postale, communiquez avec le plus proche bureau de Placement et du Service sélectif et demandez ce livret.
7. Tout employeur de personnes du sexe masculin est obligé de faire cet examen, dont la responsabilité lui incombe.
8. Des peines sont prévues pour la négligence à effectuer ce relevé, et pour les employés masculins qui négligent de coopérer en exhibant les documents requis.

RÈGLEMENTS DU SERVICE SÉLECTIF NATIONAL (MOBILISATION)

## MINISTÈRE DU TRAVAIL

HUMPHREY MITCHELL,  
Ministre du Travail.A. MacNAMARA,  
Directeur du Service sélectif national.

B-6-44-WF

## Un plan d'épargne mensuelle qui permettra aux "mal pris" de souscrire au 6e emprunt

Ce plan d'épargne mensuelle établi par le Comité National des Finances de Guerre permettra aux citoyens qui tombent dans cette catégorie de s'aligner avec les autres Canadiens pour aider et appuyer nos soldats

### LE PREMIER PAIEMENT AU MOIS DE MAI

Plusieurs parmi nous doivent calculer serré afin de pourvoir aux nécessités élémentaires de la famille, et la découverte qu'il leur reste à acquitter un solde d'impôt sur le revenu de \$20, \$40 ou \$60 devient un véritable problème et, dans certains cas, l'achat d'une obligation de la Victoire de \$50 est une chose presque impossible.

Heureusement, grâce au statut économique existant actuellement au Canada, les soutiens de famille de cette catégorie sont en minorité.

Un grand nombre cependant, dépassent leur revenu au fur et à mesure et leur solde d'impôt sur le revenu pour l'année 1943 leur semblera difficile à financer. C'est-à-dire que, n'ayant fait aucune épar-

gne, ils se verront forcés de prélever les montants nécessaires sur leur revenu courant.

Grâce au plan d'épargne mensuelle établi par le Comité national des finances de guerre, ce dernier groupe pourra se joindre aux autres Canadiens dans la tâche patriotique d'appuyer nos forces armées engagées dans la bataille. S'ils commencent à épargner dès maintenant, ils seront en mesure de rencontrer leurs paiements d'impôt sur le revenu avant que la campagne de l'emprunt ne soit terminée et ils pourront acheter des obligations grâce au plan qui permet que le premier paiement n'en soit effectué qu'au mois de mai.

\*Vos serviteurs électriques — soyez bons pour eux

# NOUS BOMMES VOS LAMPES


\* A cause de l'extrême rareté des matériaux et de la main-d'oeuvre, il n'est pas probable qu'on puisse disposer de nouveaux appareils électriques pour l'usage des civils d'ici quelque temps.

Vous serez surpris de l'éclairage additionnel que vous obtiendrez en nettoyant les abat-jour de temps à autre et en lavant les ampoules et les réflecteurs.

N'employez jamais de fils très longs; ils peuvent trop aisément vous faire trébucher. Ne reliez pas trop de lampes à un même fil. Assurez-vous que les prises de contact et de courant ainsi que les commutateurs sont bien assujettis.

Remplacez les ampoules brûlées par d'autres de la force voulue. Ne placez pas de chapeaux, manteaux, papiers ou autres matériaux inflammables sur les lampes et les abat-jour. La chaleur peut suffire à provoquer un incendie.

## The Shawinigan Water & Power Company

Électricité  Produits Chimiques

GÉNIE CIVIL • TRANSPORT • CONSTRUCTION

SPECIAL! CETTE SEMAINE  
ORANGES  
Sunkist, no 344—3 doz. pour 55c  
**Emile Beauchamp**  
Fruits et légumes  
Pâtisseries françaises.  
22a, Jacques-Cartier  
Tél. 904, Valleyfield

# Le domaine de la femme

POUR VOS TOILETTES DU  
PRINTEMPS RENDEZ-VOUS  
CHEZ  
**J.-L. Turcotte**  
NOUVEAUTES POUR DAMES  
FLEURS DE TOUTE OCCASION  
203, Victoria Tél. 488  
Valleyfield, P.Q.

Jeudi, le 16 mars, 1944

LA GAZETTE DE VALLEYFIELD

Page 5

## Etat Civil

### NAISSANCES

**BERGEVIN**—A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, samedi le 11 mars 1944, à M. et Mme Anatole Bergevin, née Florence Lynch, un fils baptisé sous les noms de Joseph Jean Baptiste Germain, par M. l'abbé Amyot, Parrain et marraine: Roger et Madeleine Bergevin, frère et sœur de l'enfant. Porteuse: Mme Patrick Lynch.

**CHATIGNY**—A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, mardi le 7 mars 1944, à M. et Mme Léo Chatigny, née Réna Delorme, un fils baptisé sous les noms de Joseph Gilles Réjean, Parrain et marraine: M. et Mme Charlemagne Chatigny. Porteuse: Mme R. Chatigny.

**LAROCHE**—A l'Hôpital Ste-Marguerite de Valleyfield, mardi le 7 mars 1944, à M. et Mme Pierre Larocche, née Yvonne Gagnon, une fille baptisée sous les noms de Marie Olivine Colette. Parrain et marraine: M. René Gagnon et Mlle Olivine Gagnon, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mme Auguste Rouet, tante de l'enfant.

**MARTEL**—A l'Hôpital Ste-Marguerite de Valleyfield, mercredi le 8 mars 1944, à M. et Mme Samuel Martel, née Marie Blanche Brisson, un fils baptisé sous les noms de Joseph Delphis Roger, par M. l'abbé Amyot. Parrain et marraine: M. et Mme Delphis Brisson, grands-parents de l'enfant. Porteuse: Mme Joseph Brunet, tante de l'enfant.

**O'NEIL**—A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, vendredi le 10 mars 1944, à M. et Mme Edouard O'Neil, née Armande Prigent, une fille baptisée sous les noms de Liliane Marie par M. l'abbé Daoust. Parrain et marraine: M. et Mme Willie Prigent. Porteuse: Mme Honoré O'Neil.

**POIRIER**—A l'Hôpital Ste-Marguerite de Valleyfield dimanche, le 12 mars 1944, à M. et Mme Rosario Poirier, née Madeleine Poitras, un fils baptisé sous les noms de Joseph Isidore Stenio Serge, par M. l'abbé Dorais. Parrain et marraine: M. et Mme Elzéar Poirier, grands-pères de l'enfant.

Une moitié environ des machines agricoles nécessaires au Canada doit être importée et cependant on a réussi jusqu'ici à fournir aux cultivateurs canadiens à peu près la même proportion de ces machines que celle qui a été mise à la disposition des cultivateurs aux Etats-Unis.

Deux  
coiffeuses  
bilingues  
d'expérience

## Salon Elégant

• COIFFURES DE TOUT GENRE • MANICURE  
• TRAITEMENT DU CUIR CHEVELU  
• NOUVEAU SYSTEME DE "PERMANENT A FROID"  
Mme O.-R. CLERMONT, Propriétaire  
46, rue du Marché Tél. 323 Valleyfield



## Les Nouvelles Sociales

La famille J. O. Clermont recevait mardi soir dernier, en l'honneur de M. Vincent Girard C.A.R.C. à l'occasion de sa récente arriée d'Angleterre.

Mme Paul Séguin de Vankleek Hill a passé la semaine dernière à Valleyfield, chez sa fille, Mme Lionel Frédette.

M. Lucien Prévost, C.A.R.C., de St-Jean, Qué., a passé la fin de semaine dernière chez ses parents, M. et Mme Joseph Prévost à Bellevue.

Mlle Pauline Vervais de Lachine était l'hôte de sa sœur, Mme Jean-Marie Girard, au début de la semaine.

M. Louis Huneau du camp de St-Jean, N.B., visitait ses parents, M. et Mme Henri Huneau au début de la semaine.

M. Chéri Laplante, Journaliste d'Ottawa visitait ses amis à Valleyfield, ces jours derniers.

Mlle Cécile Frappier de Montréal était l'hôte de Mlle Marthe Rousseau en fin de semaine.

Le Lieut. d'aviation Emile Legault de St-Jean, Qué., visitait ses amis à Valleyfield en fin de semaine.

L'officier pilote Robert Sullivan de Mont-Joli était dans sa famille au début de la semaine.

M. et Mme Médard Paiement d'Alexandria, Ont., étaient les hôtes de la famille F. Girard en fin

### Avis aux lectrices de la page féminine de "La Gazette"

Nous prions nos lectrices de porter une attention toute spéciale aux trois annonces spéciales qui paraissent sur cette page. MM. Emile Beauchamp, marchand de fruits, légumes, pâtisseries françaises, etc., et J.-L. Turcotte, nouveautés pour dames, vous annonceront des aubaines spéciales dont vous serez bien aises de profiter. On verra aussi sur cette page une annonce du Salon Elégant, sur la rue du Marché, Mme O.-R. Clermont est la propriétaire de ce salon de coiffure moderne. Ces annonces varieront de façon irrégulière. C'est aux lectrices à y porter l'attention qu'il faut.

de semaine.

M. et Mme Georges Beauregard de Montréal ont passé la fin de semaine à Valleyfield dans la famille H. Huneau.

M. et Mme Armand Larin recevaient intimement dimanche soir dernier.

Mme Alexandre Ladouceur était à Ottawa au cours de la semaine dernière, où elle a visité son fils Jean, des Pères Blancs d'Afrique.

Mme Roméo Marleau et sa fillette Marie-Thérèse de St-Clet passent

quelques jours dans la famille Ben-Viau.

Le Lieut. Arthur Whyte Whitley de Brockville était l'hôte de la famille Michael Horgan en fin de semaine.

Mlle Laurette Grenier de Bellevue était à Montréal au début de la semaine.

-o-

### ANNIVERSAIRE

Mme Georgius Dorais était l'objet d'une fête surprise, dimanche soir dernier, à l'occasion de son anniversaire de naissance. Etaient venus de Montréal: MM. et Mmes J. Larosée et M. Huneau. De Valleyfield étaient présents: M. et Mme Georges Emerson, Mlle Marcelle Emerson, M. et Mme Médard Chartrand, Mlle Mariette Chartrand, MM. et Mmes Rosario Lanctôt, Edmond Desloges, Valérien Montpetit, Jean Poirier et Evangéliste Péthel.

Lorque les prix montent sans limite, chaque citoyen s'appauvrit même si les salaires s'élèvent.

### Assemblée de la St-Jean Baptiste, section Champlain,

La société St-Jean Baptiste, section Champlain, tiendra lundi soir prochain, le 20 mars, une assemblée générale à la salle du Sacré Coeur.

M. Jos. Primeau, président de la chambre de commerce des jeunes de Valleyfield, sera le conférencier invité.

La section invite tous les hommes et jeunes gens de la paroisse et des autres paroisses de la ville à assister à cette réunion.

Une copie de la récente conférence du chanoine Groulx, intitulée "Pour-quoi nous sommes divisés", sera distribuée à tous les membres présents.—Comm.

### Diminution du prix

Le ministre des munitions, l'hon. C. D. Howe, a lu samedi aux Communes copies du télégramme et des lettres dans lesquels l'Aluminum Company of Canada a annoncé son intention d'accorder une réduction de prix sur l'aluminium produit pour les compagnies de réserves de métaux des Etats-Unis, du Royaume-Uni et de l'Australie. Dans un télégramme daté du 1er novembre 1943, M. R. E. Powell, président de l'Aluminum Company, a déclaré à M. Howe qu'à partir de ce moment, tout envoi d'aluminium brut à un entrepôt de métal de l'un de ces pays serait vendu au taux de 15 cents par livre.

## La vente des timbres d'épargne au dessus de l'objectif fixé au Canada

Cette campagne spéciale avait été menée par les marchands de provisions alimentaires — Le club des "25" comptent des milliers de membres actifs

"La campagne spéciale menée sous les auspices de l'Industrie des Aliments au Canada, durant le mois

de février, dans le but de vendre des Timbres d'Epargne de Guerre pour une valeur de \$2,000,000, a dépassé de quinze pour cent son objectif, d'après les chiffres reçus à la fin de la dernière journée," dit Monsieur S. H. Young, président national de la campagne. Ce succès résulte de la coopération de plus de quarante mille marchands détaillants, restaurants et hôtels.

A part la vente des Timbres à travers tout le pays, plusieurs idées splendides illustrant pourquoi il faut acheter des Timbres ont été développées par les marchands à travers le Canada. A Fort Frances, Ontario, un marchand local arrangea sa vitrine de manière à démontrer ce que le contrôle des prix a accompli en comparant ceux de cette année avec ceux de la même période durant la dernière guerre,

(Suite à la page 11)

**Ne t'alarme pas, petit — nous voilà!**

Oui, les bébés ont subi les conséquences de la guerre, comme nous tous. Il était difficile de leur procurer les couches dont ils ont besoin parce que nos métiers étaient requis pour la fabrication d'articles essentiels à la guerre.

Mais nous revenons graduellement à la fabrication d'articles à l'usage des civils et le tissu dont on se sert pour les couches est l'un des premiers sur notre liste.

Evidemment, on ne trouvera pas de couches en abondance dans les magasins dès la semaine prochaine — il faudra attendre la fin de la guerre pour cela. De plus, il faut que vous vous rappeliez que, à mesure que notre production augmentera, il se fera probablement une diminution des importations.

Les stocks en vente seront, à peu de choses près, en même quantité qu'aujourd'hui. Cependant, on pourra se procurer plus facilement bon nombre d'articles de fabrication canadienne, qui sont les préférés de tous.

**DOMINION TEXTILE COMPANY LIMITED**  
Drap, serviettes, toiles d'oreillers "Colonial" et tissus lavables Magog

**La FAIBLESSE**  
PEUT DISPARAITRE FACILEMENT  
Symptômes ou conséquences de l'ANÉMIE:  
Pâleur, Nervosité, Irrégularités  
Fatigue, Périodes douloureuses  
Faiblesse, Manque d'Appétit  
Douleurs de Dos, de Reins  
Troubles internes essentiellement féminins

**TONIFIEZ-VOUS EN  
PRENANT LES BONNES  
PILULES ROUGES**

POUR LES FAIBLES ET LES FEMMES FAIBLES

Cie Chimique FRANCO  
Américaine Liée,  
1570, rue St-Denis,  
Montréal

# La Section Châteauguay souscrit \$1,450

Belle contribution de la section Châteauguay à la campagne de la Croix-Rouge Canadienne — L'objectif dépassé par plus de \$150. — Ste-Philomène souscrit la jolie somme de \$170. — Remerciements à tous les collaborateurs et travailleurs bénévoles

## UN SUCCES SANS PRECEDENT

La Section Châteauguay de la Société Canadienne de la Croix-Rouge avait un objectif fixé à \$1300. pour la présente campagne. Dès les premiers jours de la semaine, il était évident que cet objectif serait atteint si-non dépassé, car des rapports encourageants arrivaient de toutes parts. Les chefs d'équipes ayant fait leurs rapports en date du 15 mars pour les sommes perçues, plusieurs de ces chiffres ne sont pas faux, la section s'efforçait d'avoir dépassé son objectif, le total souscrit étant de \$1450.00, avec l'assurance de souscriptions additionnelles à percevoir. Les solliciteurs et sollicités méritent des éloges chaleureux, car les routes n'étaient pas très attrayantes, comme on pouvait s'y attendre à cette saison. Si ce n'était pas l'eau qui formait un petit lac à contourner, c'était une glace vive, comme une patinoire sans fin, qu'il fallait maîtriser, sous le vent ou la pluie; mais l'accueil que partout ces dames ou messieurs recevaient faisait mieux que compenser l'effort. Tout le monde comprend maintenant ce qu'est la Croix-Rouge et il n'y a pas la moindre hésitation, la souscription a été mise de côté presque dans tous les foyers, en cas d'absence et on donne de bon cœur. C'est souvent une conversation touchante qui s'engage et les éloges ne tarissent pas au sujet de la Croix-Rouge, soit qu'on ait entendu le Rév. Père Brault, les Pères Franciscains ou les religieuses de différentes communautés, témoigner de leur reconnaissance pour une aide opportune de la part de cette gran-

de oeuvre humanitaire, ou qu'on ait été renseigné et encouragé par les bonnes paroles de messieurs les curés de nos différentes paroisses, personne ne doute de l'efficacité de l'oeuvre. Ceux qui n'ont pas de fils sur les champs de bataille, ou dans des camps de concentration, comprennent que c'est si peu que de donner une contribution en argent, une fois par année, pour aider au maintien des cliniques de donneurs de sang, ou à l'envoi de colis à nos soldats canadiens, prisonniers de l'ennemie.

La Section Châteauguay de la Société Canadienne de la Croix-Rouge remercie ses présidents honoraires pour la campagne de souscription, MM. Arthur Laberge et H. C. Jupp, de leur appui moral et de leur aide efficace, de même que tous ses chefs d'équipes, Madame Arthur Laberge pour Châteauguay Village, Madame Norman Jack, pour Châteauguay Bassin, Madame J. P. Labrie, pour Sainte-Philomène, Madame J. A. Poupard, pour Sainte-Martine, Madame A. Trépanier, pour Saint-Urbain et Mesdames A. W. Houghton et E. H. Brown, pour Woodlands, une large part de reconnaissance, et sans doute la plus méritée, va aux solliciteurs et sollicités, qui ont vaillamment bravé le vent froid, la glace et l'eau, pour que toutes les familles soient visitées afin de transmettre leur généreux don à la Croix-Rouge. Puisse la bonne intention de chacun, jointe à son obole, lui valoir le contentement qu'apporte la charité à l'âme qui l'exerce.

## Remarquables succès du Québec en industrie laitière

94% de la production de nos beurrieres et de nos fromageries classés No 1 — La prime provinciale sur le fromage a rapporté \$684,000 aux cultivateurs

L'Honorable A. Godbout, ministre de l'Agriculture, lors d'une conférence de presse, a rendu publics des faits fort intéressants relatifs à la haute qualité du beurre et du fromage fabriqués dans les usines de la province. Il a révélé également que le ministre a versé aux cultivateurs, du 1er juillet au 31 décembre 1943, \$684,000 en prime sur le fromage.

Notre production beurrière s'est élevée à 85,569,393 livres en 1943, soit une augmentation de 17.3% sur 1942. Par contre, la production du fromage a diminué de 23.1%, se chiffrant à 48,487,460 livres. Pris dans l'ensemble, a dit le premier ministre, les produits de nos beurrieres et fromageries ont obtenu les plus hauts pourcentages de classement encore atteints jusqu'à présent: 93% de notre fromage et 94% de notre beurre ont été classés No 1 en 1943. Québec occupe la première place de toute les provinces du Dominion quant au volume de sa production beurrière classé No 1. Nous suivons la province d'Ontario à quelque dixièmes de points près pour la qualité de notre fromage.

Certains établissements laitiers ont obtenu des résultats dignes de mention spéciale. On cite entre autres, la Société Coopérative Agri-

cole de St-Coeur-de-Marie, comté du Lac St-Jean, dont Monsieur Ludger Ménard est le fabricant, qui sur une production globale de 210,000 livres de fromage, a obtenu 100% de numéro 1; 97.8% de cette quantité est éligible à la prime fédérale ayant obtenu 93 points et plus.

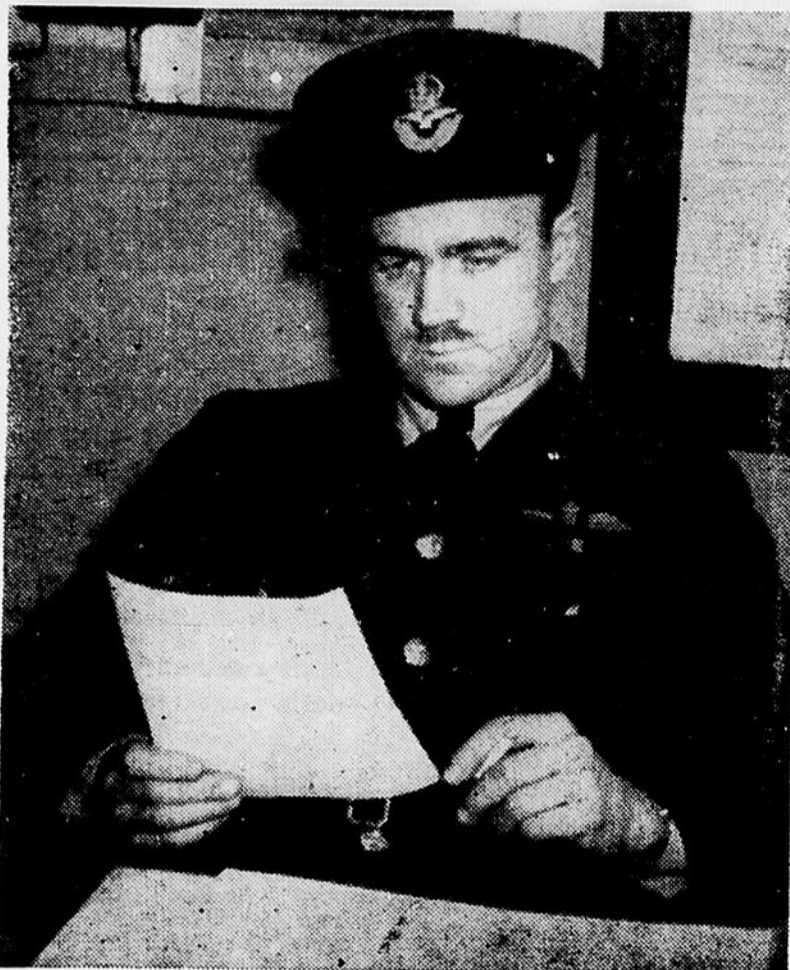
La Société Coopérative de St-Gérard-de-Yamaska, dont le fabricant est M. Bernard Laramée, a fait classer 273,000 livres de fromage dont 99.7% de numéro 1; 98.1% de cette quantité obtenant 93 points et plus, avec un pointage moyen de 93,612.

L'Association Coopérative des Producteurs de Lait de Montréal sur une fabrication globale de 4,337 boîtes de beurre a obtenu 100% de cette quantité.

MM. Dalphé & Frères de Verchères, propriétaires d'une beurrière dont M. Philippe Bussière est le fabricant ont fait classer 1,305 boîtes de beurre dont 100% de No 1 et 87.5% de cette quantité a obtenu 93 points et plus.

Enfin, la Beurrière Coopérative de St-Joseph-de-Kamouraska a fait classer No 1 100% de sa production.

## LE COMMANDANT DES "ALOUETTES"



Voici la plus récente photo du Commandant d'escadre BAXTER D. RICHER, D.F.C., de Montréal, qui a remplacé le commandant d'escadre J.-W. St-Pierre, D.F.C. (E.-U.), de St-Eustache-sur-le-Lac, comme commandant de la fameuse escadrille des "Alouettes". Le commandant d'escadre Richer, après avoir servi pendant plusieurs mois, d'abord en Grande-Bretagne, puis en Afrique du Nord, était bien l'homme tout désigné pour succéder au commandant d'escadre St-Pierre. Et la preuve, c'est que, il y a quelques semaines seulement, il s'est vu décerner la "Distinguished Flying Cross". (Photo C.A.R.C.)

## LA SALLE DE RAPPORT DES "ALOUETTES"



Sur la photo ci-haut se trouvent quelques membres du personnel de la salle de rapport de l'escadrille des "Alouettes". De gauche à droite: l'aviateur-chef J.-M. BAXTER, 308, 2e avenue, Verdun (Que.); le sergent A.-I. CHENIER, 340, rue Somerset, Ottawa; l'aviateur-chef J.-P.-A. BEAULIEU, de St-Isidore (N.-B.); le caporal HECTOR J. BLANCHARD, 64, rue Earl, Cobalt (Ont.), et le sergent de section J.-A.-L. REGNIER, de Delmas (Sask). (Photo C.A.R.C.)

## LA VENTE DES CERTIFICATS D'EPARGNE

"Comment s'y prend-il?" Voilà la question que chacun se posait au bureau central de l'Industrie alimentaire où s'était organisée la campagne d'épargne de guerre, lorsqu'on y reçut un rapport déclarant que M. Jos. Leblanc avait vendu pour une valeur de \$5,600 de timbres et de certificats d'épargne de guerre durant les cinq premiers jours de la campagne.

Lorsque la question fut posée directement à M. Leblanc durant la fin de semaine dernière, il répondit: "Je suis tellement convaincu moi-même de la valeur de notre cause qu'il m'est facile de persuader les autres."

M. Leblanc est un commis voyageur. Il représente l'une des plus grandes maisons de salaison du Canada ayant ses bureaux à Hull et

## Avis à nos lecteurs au sujet des rapports de funérailles, etc.

Vu les restrictions imposées aux journaux relativement à la quantité de papier à utiliser dans le cours de l'année, nous devons apporter quelques changements dans notre politique sur ce qui regarde les rapports de funérailles.

Jusqu'à ce jour nous avons publié volontiers de longues listes de noms qui accaparaient beaucoup d'espace, privant ainsi nos lecteurs de nombreuses nouvelles d'importance. Nous ne pouvons malheureusement continuer de publier ces listes de noms: tributs floraux, suites aux funérailles, témoignages de sympathie, offrandes de messes, etc. Nous nous bornerons simplement au rapport proprement-dit de la cérémonie: les noms des plus proches parents, les officiants au service funéraire et une courte biographie du défunt.

Nos abonnés et lecteurs comprendront que si nous devons prendre ces mesures c'est à cause de la situation présente et de la disette de papier. Nous prions donc tous nos clients de bien vouloir prendre note de cet avis et de ne pas nous tenir compte de ce contre-temps.

## Une année progressive pour D.I.L.

Les entreprises à date dépassent la somme de \$600,000,000

On pourra juger de l'importance des entreprises de Defence Industries Limited, pour la construction, l'outillage et l'administration d'usines du gouvernement consacrées à la manufacture de produits chimiques, d'explosifs, de munitions pour armes portatives, ainsi qu'au remplissage des obus et des fusées, par le rapport annuel de Canadian Industries Limited, dont les actionnaires recevront prochainement un exemplaire.

A date, ces entreprises affectuées pour le gouvernement canadien et les gouvernements du Royaume-Uni dépassent considérablement \$600,000,000. La Defence Industries Limited tire ses revenus de certains frais d'administration et des opérations pour lesquelles on emploie des capitaux fournis par la compagnie parente; les revenus découlant de cette dernière source ont toutefois disparu en bonne partie, en 1943, en raison d'un abaissement de la production et de l'expiration de certains contrats. Tous les revenus de 1943 ont été virtuellement déclarés en dividendes, dont le total se chiffre par \$382,500, au lieu de \$430,000 l'année précédente.

couvrant un certain territoire dans les campagnes du Québec.

"Je vends surtout des certificats" expliqua-t-il, "faisant affaires avec des épiciers, des bouchers et autres marchands. Mais je vends aussi des timbres d'épargne de guerre. Le Gouvernement ne se serait sans doute jamais procuré cet argent autrement. Ces gens-là n'ont jamais acheté d'obligations mais, comme je travaille avec eux depuis vingt-cinq ans, ils me connaissent et ont confiance en moi. Naturellement, cela requiert une certaine patience de ma part."

# Le Beauharnois fera encore partie du circuit senior de la ligue Starr cette année

La ligue sera composée de huit clubs: Lachine, Ville-Emard, Facteurs, Sorel, St-Jean, St-Clément, Cherrier et Beauharnois — Résolution de sympathies à l'adresse de M. Rémi Faubert, gérant du Beauharnois

## OUVERTURE DE LA SAISON LE 7 MAI 1944

La ligue de baseball Starr, le plus puissant circuit de calibre senior dans la province depuis quelques années, opérera encore au cours de la prochaine saison. Il en fut ainsi décidé au cours d'une assemblée des directeurs de la ligue, tenue chez le président A.-E. Saucier. Tout comme l'an dernier, la ligue sera composée de huit clubs, c'est-à-dire les clubs Lachine, champion du circuit et de l'est du Canada, les Facteurs, Ville-Emard, Sorel, St-Jean, Cherrier, Beauharnois et St-Clément.

Toutefois, il n'y aura qu'un seul club complètement visiter, car le St-Clément, qui jouait l'an dernier comme visiteur seulement, aura son propre terrain et il se pourrait fort bien aussi qu'il évolue sous le nom de Vickers, car il jouera ses parties sur le losange de la Canadian Vickers à Viauville. Parmi les autres changements d'importance, le club

Sorel sera au cours de la prochaine saison, sous la direction des sportsmen Gaston Lussier et Antonio Binette, hommes d'affaires bien connus de Sorel, qui sauront certes faire un succès de leur nouvelle entreprise.

Il a été décidé que l'ouverture de la saison se fera le dimanche 7 mai et que le calendrier des joutes comprendra 14 parties. De plus les huit clubs seront divisés en deux sections, les champions de chaque section se rencontrant en finale pour le championnat du circuit et le droit de le représenter dans les séries pour le trophée Lucien Lachapelle.

Au cours de la réunion, des votes de sympathies furent pris envers Rémi Faubert, gérant du Beauharnois, qui a eu la douleur de perdre son frère, et Ernest Comte, dont la mère fut inhumée mardi dernier.

# Assemblée de la Fédération samedi, le 18

Invitation spéciale aux ouvriers du coton — Nomination de M. Joseph Pelchat

On nous apprenait en fin de semaine que M. Joseph Pelchat avait été nommé organisateur général de la Fédération Nationale du Textile. Cette nomination aurait été vivement applaudie dans les milieux intéressés puisque M. Pelchat est reconnu pour son travail d'organisation dans de tels domaines.

Les quartiers généraux de la Fédération Nationale du Textile à Valleyfield sont situés sur la rue Saint-Laurent. L'ouverture officielle de ce centre aura lieu dans un avenir rapproché. Le local est la propriété du Conseil Central des Syndicats Nationaux de Valleyfield et de Beauharnois.

Les industries du textile, papier, aluminium, meuble, bronze, commis de magasins, barbiers, coiffeurs, etc., font partie de ce Conseil Central.

Samedi prochain, le 18 mars, à 2.30 heures de l'après-midi, il y aura une grande assemblée à l'Hotel-de-Ville, à Valleyfield, pour tous les membres du Syndicat National du Textile. Les employés du coton sont invités d'une façon particulière à cette réunion. L'orateur principal sera M. Joseph Pelchat, organisateur de la Fédération. Il discutera au cours de l'assemblée l'attitude que prendra la Fédération Nationale du Textile à l'endroit des compagnies, gouvernements, Union Internationale, etc.

M. Honoré D'Amour, président de la Fédération Nationale du Textile, se rendra à Valleyfield samedi après-midi. Il est l'invité de la Fédération locale. M. D'Amour adressera la parole aux ouvriers réunis à l'Hotel-de-Ville. (Comm.)

# La production du beurre a diminué

Au cours du mois de février 1944 — 1,241,595 livres de beurre

La Section agricole du Bureau des Statistiques publiait en fin de semaine son rapport préliminaire sur la production de beurre et de fromage dans la province de Québec. Production de beurre et de fromage: Durant le mois de février 1944 (chiffres correspondants de 1943 entre parenthèses) la production de beurre s'est totalisée à 530,386 (832,019) livres et fait voir une diminution de 36.3 pour cent.

La production de fromage s'est chiffrée à 337,960 (110,124) livres et accuse une augmentation de 206.9 pour cent sur le mois correspondant de l'an dernier.

Pendant les deux premiers mois de l'année 1944, la production totale de beurre atteint 1,525,621 (2,477,565) livres et enregistre une diminution de 38.4 pour cent.

La production cumulative de fromage se chiffre à 1,241,595 (365,484) livres et dépasse de 239.7 pour cent celle de la période correspondante en 1943.

# Le relevé du comité industriel

(Suite et fin)

## L'administration municipale

La Cité de Valleyfield est conduite par un maire et six échevins, élus alternativement pour une terme de deux ans. Le conseil est organisé de comités qui ont pour responsabilités: les finances, la voirie et carrière, police et feu, parcs et immeubles municipaux, aqueduc, et électricité. L'administration est confiée à un gérant municipal. Taux des taxes par \$100. de valeur Immeubles \$1.35—moins 5% sur paiement immédiat Ecoles .85—moins 5% sur paiement immédiat.

La valeur totale de la propriété en 1943 était de \$15,404,813 et la valeur taxable s'élevait à \$11,695,059. La différence de \$3,709,754 représente la propriété exempte de taxe.

La dette, en date du 31 décembre 1943, était de \$980,700; soit un montant "per capita" de \$54.48. L'administration actuelle tend vers une politique nouvelle par laquelle les dépenses ne doivent pas dépasser les recettes; ce qui à date eut pour effet d'apporter une appréciable amélioration de la situation financière de la ville.

## Police et feu

La brigade de police et de pompiers se compose de 16 hommes n'exerçant aucune autre fonction, et qui sont dirigés dans leur travail par un chef. Ce département

est opéré sur le système du peloton double; ce qui veut dire qu'on a toujours sous la main 8 hommes, à toute heure du jour ou de la nuit.

L'équipement mis à leur disposition est le suivant:

Une pompe d'une capacité de 1900 gallons; une autre de 600 gallons, un camion à échelles et un camion combiné pour échelles et boyaux.

Deux postes de police donnent abri à 17 hommes et l'on met à la disposition des policiers deux automobiles et une motocyclette munies d'un système renversé de radio à ondes courtes, propriété du département de la police et toujours en usage.

## Routes d'hiver

Grâce à la coopération du gouvernement provincial, de la ville et de la Chambre de Commerce, les routes reliant Ormstown et Valleyfield, Montréal et Valleyfield sont tenues en parfaite condition en tout temps de l'année, spécialement durant la saison d'hiver. Le matériel alors en usage se compose de deux énormes charrues à neige, dont l'une est mue par un camion avec pouvoir aux quatre roues. De plus un souffleur à neige Sicard-Diesel, muni d'un râteau hydraulique (grader) Willet-Cusson, identique à ceux employés sur les terrains d'aviation, fait partie de la machinerie

utilisée pour le déblaiement des routes et des rues. L'usage de ce matériel a été trouvé des plus satisfaisants au cours du dernier hiver à cause de la rapidité de l'enlèvement de la neige.

## Les Hôpitaux

L'Hôtel-Dieu de Valleyfield est une bâtisse moderne où l'on compte 135 lits. Complètement à l'épreuve du feu.

L'hôpital de maternité Ste-Marguerite a une capacité de 25 lits.

Les services médicaux auxiliaires sont assurés par une clinique de l'Unité Sanitaire, incluant de préposés aux soins dentaires, dépistage et traitement de la tuberculose, maladies vénériennes, etc....

## La justice

Valleyfield est le centre judiciaire du district de Beauharnois et de sa région, comprenant les comités de Beauharnois, Châteauguay et Huntingdon. A différentes périodes les criminels ou délinquants sont jugés soit en cours supérieure, cours du magistrat ou cour du recorder.

## Affaires et finances

On compte à Valleyfield trois banques dont deux d'entre elles ont deux bureaux à la disposition des hommes d'affaires; on y trouve aussi un bureau de douanes et accises, un bureau du service national sélectif et différentes autres commodités dans le même ordre d'idée.

# St-Anicet

L'assemblée du Conseil de St-Anicet eut lieu le 6 mars, 1944, M. Hidalla Caza, maire, présidait, le conseiller Albert Caza était absent.

Les comptes suivants furent approuvés: Aimé Quenneville, \$5.50; Hector Deschamps, \$5.00; Huntingdon Gleaner Inc., \$11.20; Jas. E. Smythe, \$4.60; Antoine Mainville, \$3.50; La Prévoyance Assurance, \$39.41; Ministère de la Santé, (aliénés) \$541.50.

Le conseil fit don de \$50.00 à la Croix-Rouge Canadienne.

M. Ernest Wylie est autorisé de couper trois ormes vis-à-vis sa propriété, sur la route No 3.

MM. Arthur Trépanier et Alex. McD. Campbell furent nommés inspecteurs des champs de blé-d'inde. Denis Latreille, sec.-trés.

# Récupération du papier à Valleyfield

Avec le concours des élèves de nos institutions locales — Sous la direction de MM. Girard et McLeish

On nous apprenait cette semaine que le Comité de Récupération recueillera dorénavant les papiers utiles à la récupération. Toutefois ce travail a été confié à MM. Frédéric Girard, directeur des écoles de Valleyfield et J. A. McLeish, principal de l'Ecole Gault Institute, avec le concours des élèves de nos écoles locales.

Les élèves feront la cueillette du papier et le transportera aux écoles où il sera emballé pour être ensuite transporté à Montréal.

Toutes les personnes qui désiraient remettre du papier au comité de la récupération sont priées d'avertir les élèves des écoles seulement ou encore les instituteurs.

# Le conseil recevra, M. Vincent Girard, samedi

A l'occasion de son arrivée d'outre-mer

La Cité de Salaberry-de-Valleyfield veut honorer ceux de ses citoyens actuellement sous les armes; à cet effet S. H. le Maire n'a pas voulu laisser passer inconnu l'arrivée dans notre ville de M. Vincent Girard, fils de M. Frédéric Girard, inspecteur des écoles, récemment arrivé d'outre mer, en congé dans sa famille. Voici donc la lettre que S. H. le Maire fit parvenir à l'aviateur Girard qui connut les bombardements sur l'Allemagne avant de revenir au pays: Cher M. Girard,

Messieurs les échevins et moi-même avons appris avec plaisir votre retour en notre Cité.

Salaberry-de-Valleyfield est toujours heureux quand ses citoyens lui reviennent, et surtout quand ils ont eu la conduite que vous avez tenue, laquelle est à l'honneur de votre famille et de notre Cité.

Je vous invite à visiter le bureau du maire, le samedi, 18 courant, à 11 heures a.m.

Votre dévoué, Signé: Robert Cauchon, Maire

# BONNE FETE

Meilleurs vœux de bonne fête à Mme Antonio Spénard et sa fille Huguette, à l'occasion de leur anniversaire de naissance. De la part de M. Antonio Spénard.

# Mme Arsène Legault est décédée jeudi à l'âge de 73 ans et 9 mois

Mme Arsène Legault est décédée, jeudi dernier, à Beauharnois, à l'âge de 73 ans et 9 mois, après une longue maladie.

Elle laisse son époux, un fils, Joseph-Albert Legault, de Sorel; ses petits-enfants, Roland et Adrien Legault, de Montréal.

Les funérailles eurent lieu lundi en l'église de Beauharnois.

Quarante-neuf sortes de fruits et de légumes importés sont maintenant sous le plafond des prix.

POURQUOI AVOIR MAL AUX PIEDS?

Prenez simplement avec le

**LINIMENT MINARD**

35¢



"Notre Régulateur de Famille est Les PILULES du DR CHASE pour les Reins et le Foie"

**SOYEZ FORT.**

SI VOUS SOUFFREZ DE: FAIBLESSE COURBATURES NERVOUSITÉ ÉPUISEMENT FATIGUE HABITUELLE MANQUE D'APPÉTIT

PRENEZ LES **PILULES MORO**

1566 ST-DENIS, MONTRÉAL

# Le sergent pilote Vincent Girard est de retour dans sa famille depuis dimanche

### Le groupe dont il fait partie fut officiellement reçu par le premier ministre et le maire d'Ottawa

Un concitoyen, M. Vincent Girard srgt. pilote de l'Aviation Canadienne vient d'arriver d'outre mer après un séjour d'un an environ. Il est le fils de M. Frédéric Girard, inspecteur des écoles de Valleyfield.



Sgt-Pilote VINCENT GIRARD

Ancien employé au bureau de rédaction de La Gazette de Valleyfield, le sergent pilote Girard est venu rencontrer notre personnel et nous donna quelques notes fort intéressantes sur le travail qu'il a accompli avec la R.C.A.F. en Angleterre, pays qu'il eut l'avantage de visiter d'un bout à l'autre ainsi que l'Ecosse.

Attaché à une base de bombardiers, des bi-moteurs pour la plupart à maintes occasions il eut à survoler les côtes de la France et à prendre une part active à la grande bataille aérienne qui se poursuit depuis un certain temps.

Comme pour tous ceux qui nous reviennent d'outre mer, le pilote Girard est peu loquace et les reporters, qui ont une consigne du bureau de censure à suivre, ne peuvent évidemment rapporter ce qui serait de nature à nuire à l'effort de guerre. Nous ne pouvons donc nous étendre sur ce sujet et risquer de fournir à l'espionnage des renseignements qui paraissent peut-être inoffensifs à première vue, mais qui bribe par bribe, aident à former un renseignement d'importance.

Les nombreux amis du sergent pilote Girard se sont réunis à diverses occasions ces jours derniers pour le fêter et Vincent fut l'objet de nombreuses marques d'amitié. Il apporte d'ailleurs d'excellentes nouvelles de ses compatriotes: Gerry Philbin, qui appartient à sa même classe, le lieutenant Philippe Malouin et Gerry Horgan, tous trois de Valleyfield.

Arrivé dimanche matin à Valleyfield, Vincent Girard s'était rendu la veille à Ottawa où, ainsi que le groupe d'aviateurs dont il fait partie, il fut reçu officiellement par l'honorable premier ministre et S.H. le Maire d'Ottawa.

Comme d'ailleurs tous ses compagnons d'armes, il chante les louanges de la Croix-Rouge dont il reçut plusieurs appréciables cadeaux utiles en même temps qu'agréables.

Actuellement de passage à Valleyfield pour y prendre un repos bien mérité le sergent pilote Girard se rapportera à ses chefs et recevra une nouvelle assignation. Il déclare de plus qu'il espère bien retourner en Angleterre pour y terminer sa tâche et revoir ses compagnons dont le moral est excellent, même surprenant en temps de guerre.

## LE SOLDAT DE DIEU

par Etienne Blanchard, p.s.s. de la Société des Ecrivains Canadiens

"Durant quinze siècles, la France a mérité son titre de fille aînée de l'Eglise; le poète anglais Shakespeare l'a appelée le soldat de Dieu. Quand Dieu veut qu'une idée généreuse fasse le tour du monde, il la met dans le coeur d'un Français. Le peuple auquel l'Eglise doit le plus dans l'histoire du christianisme, c'est le peuple français. Pour servir la puissance spirituelle, l'âme française fut ardente. C'est sur le sol de France que prirent naissance tant d'ordres qui ont rayonné sur l'univers. Pour sauver et réformer l'Eglise, c'est en France que Rome a trouvé les hommes et les institutions nécessaires. Ses vertus d'apostolat, son zèle missionnaire ont fourni dans l'histoire la moitié des missionnaires du monde entier. Ouvrons nos coeurs et nos mains pour que circule encore dans le monde cette sève généreuse."

Cet appel vous vient de Canada-France constitué, avec l'autorisation de l'Etat et l'encouragement de l'Eglise, pour soulager les souffrances de la population civile de la France. Répondez-y généreusement en envoyant votre obole, en espèces ou en nature, à Canada-France, 266 ouest, rue St-Jacques, Montréal, ou à 149 ouest, rue St-Joseph, Québec.

## L'Union et la Moco devant l'hon. Mitchell

### Au sujet du vote grève ordonné par le Ministre du Travail

Des quartiers généraux de l'Union internationale, on annonce que des représentants de l'Union rencontreront la Compagnie en présence du Ministre fédéral du Travail, l'hon. Humphrey Mitchell, vendredi de cette semaine. Il s'agit du vote de grève, que le Ministre avait ordonné de prendre dans les moulins de la Montreal Cottons et la Dominion Textile Co., à Montréal, à la suite d'une demande de l'Union. On affirme que la Compagnie veut demander au Ministre de canceler l'ordre du vote, déjà accordé.

Un porte-parole de l'Union déclare que la Compagnie craint le vote de grève et que les ouvriers prendront tous les moyens pour voir

à ce que ce privilège, accordé par le Gouvernement, ne leur soit pas enlevé.

A une assemblée générale de l'Union, à l'Hotel de Ville, mercredi soir, les ouvriers ont passé une résolution demandant au Ministre du Travail de maintenir sa décision sur le vote de grève. Le Président du Local 138 de l'Union Internationale à la D.I.L. ainsi que le Président du Local de la Canadian Bronze, ont envoyé des télégrammes au Ministre, supportant la demande des ouvriers de la Montreal Cottons.

Mlle. Madeleine Parent, organisatrice de l'Union internationale, a déclaré que la campagne de recrutement de l'Union est un réel succès. "Un nombre toujours grandissant de

membres en règle, dit-elle, renforcent la cause que nous plaçons pour obtenir des salaires et des conditions de travail raisonnables à la Montreal Cottons."

On annoncera bientôt les résultats de l'entrevue avec le Ministre du Travail.—Comm.

Les maladies contagieuses sont la plus grosse cause de mortalité chez les poussins, mais il y a aussi beaucoup d'affections qui ne sont pas infectieuses, mais organiques, et qui proviennent le plus souvent d'une mauvaise alimentation. Au nombre de ces derniers il y a le tournis des poulets, la paralysie des ortels, le rachitisme et le glissement du tendon.



"Bientôt, après que je me suis frayé un chemin à coups de bec à travers la coquille, il me faut de la nourriture—mais pas n'importe quelle sorte de nourriture! Je suis un nouveau-né—le peu que je mange me formera ou me détruira—et cette nourriture doit être exactement ce dont j'ai besoin! Seule une nourriture fraîche et parfaitement équilibrée—préparée spécialement pour moi—riche en vitamines, en matières minérales et en protéines de haute qualité—peut me faire vivre et croître comme je le devrais.

"C'est pourquoi j'éleve ma voix pour demander la MOULÉE DE DEBUT SHUR-GAIN 18% POUR LES POUSSINS. C'est la meilleure!!

"IL ME FAUT UNE NOURRITURE FRAÎCHE! Et vous savez que la MOULÉE DE DEBUT SHUR-GAIN POUR LES POUSSINS est préparée par le Moulin du Service SHUR-GAIN des Engrais Alimentaires à proximité de notre ferme—préparée suivant la demande! Par grâce, ne me donnez pas de nourriture éventée quand vous pouvez vous assurer la fraîcheur avec SHUR-GAIN!

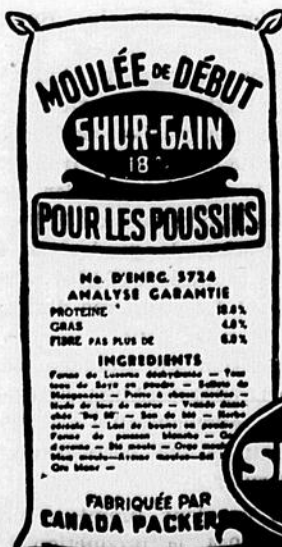
"IL ME FAUT UNE BONNE NOURRITURE! La MOULÉE DE DEBUT SHUR-GAIN pour les poussins est faite d'ingrédients de qualité supérieure qui assurent le mieux la croissance et la vigueur.

"IL ME FAUT UNE NOURRITURE ÉPROUVÉE! Eh bien, des milliers de poussins ont déjà éprouvé pour moi la MOULÉE DE DEBUT SHUR-GAIN POUR LES POUSSINS à la Ferme Expérimentale SHUR-GAIN avant que j'en prenne une becquée. L'essai biologique est la meilleure preuve de qualité.

"Un Conseil aux sages—épargnez votre argent—achetez du fabricant, le Moulin du Service SHUR-GAIN, des Engrais Alimentaires, et éliminez l'intermédiaire.

"Des centaines de mille autres poussins consomment la MOULÉE DE DEBUT SHUR-GAIN POUR LES POUSSINS chaque année—parce qu'il est avantageux d'acheter ce qu'il y a de meilleur—PAR EGARD POUR MOI—ET AUSSI DANS VOTRE INTERET!"

Confiez à la Moulée de Début Shur-Gain Pour les Poussins la tâche d'élever pour vous de meilleurs poussins.



## MOULÉE DE DÉBUT POUR LES POUSSINS

Fabrique par CANADA PACKERS LIMITED Division des Engrais Alimentaires MONTREAL TORONTO WINNIPEG EDMONTON

## Le travail de recrutement va bon train à Huntingdon

### On présentera plusieurs candidats à l'initiation qui aura lieu à Valleyfield le 9 avril prochain — Organisation d'une soirée au profit des oeuvres paroissiales

### LES NOUVEAUX NOMS AVANT LE 26 MARS

Un excellent travail de recrutement se fait actuellement dans la ville de Huntingdon en vue de présenter un nombre considérable de nouveaux membres lors de l'initiation du dimanche, 9 avril prochain. Les officiers du conseil 1180 se sont rendus à l'assemblée du groupe de Huntingdon, mardi soir dernier, et se sont déclarés très satisfaits du travail accompli à date.

Il est fort probable qu'Huntingdon ait son conseil d'ici quelques mois si les activités du comité de recrutement continuent de la même manière qu'au cours des derniers mois.

L'assemblée de mardi soir eut lieu à la salle paroissiale et plusieurs Chevaliers s'y étaient rendus pour prendre part aux délibérations. On y remarquait des Chevaliers de Huntingdon, et Ormstown était représenté par MM. Beauchamp et La-Palme. MM. Walter Patterson et Patrick Sherry, de Huntingdon, étaient aussi présents à cette réunion.

Ceux qui auront des noms à présenter devront le faire immédiatement en s'adressant au président du comité à Huntingdon, Dr. J. Euclide Caza, à M. Henri Robert, secrétaire, ou à M. J. Hector Provost, président du comité de recrutement.

Il est plus que probable qu'une troupe d'artistes de Valleyfield se rendra à Huntingdon donner un con-

### PRESIDENT



Dr J.-E. CAZA, président du comité des Chevaliers de Colomb à Huntingdon.

cert et un programme artistique de premier choix très bientôt. Ce sera une organisation des Chevaliers de Colomb au profit des oeuvres paroissiales de Huntingdon. Nous reviendrons sur ce sujet dans les prochaines éditions de ce journal.

## Aux prochaines assises criminelles

### Un père de famille accusé de grossière indécence

Le recorder Alex Legault condamna un individu de cette ville, père de famille, à subir son procès aux prochaines assises criminelles pour répondre à l'accusation de grossière indécence logée contre lui la semaine dernière par la police municipale.

On sait que l'accusé a été surpris en flagrant délit dans une automobile stationnée près de la gare du New-York Central en compagnie d'un ami et que la police l'invita à se rendre au poste. Gardé sous verrou pendant quelques jours il se présentait en cour du recorder pour plaider non coupable. Il fut alors mis en liberté sous un cautionnement de \$500, pour revenir devant le juge cette semaine.

Cette fois il fut conduit aux cellules n'ayant pas été mis sous cautionnement.

**Qualité Première**  
**THÉ**  
**"SALADA"**

La marque reconnue depuis 50 ans pour sa saveur délicate.

LES FAITS DU JOUR



**AU CONSEIL 1180**  
des  
**CHEVALIERS DE COLOMB**  
VALLEYFIELD

**EN AVANT, MARCHONS!**

Le dernier numéro du rapport mensuel du conseil suprême, le "NEWS", nous fait part (en même temps que grand plaisir) que le conseil 1180 des Chevaliers de Colomb tient la tête dans le concours du "club des 100" avec un total de 311 nouveaux membres. C'est un grand honneur qui rejait sur les membres du conseil local et une preuve du travail incessant du Comité de Régie.

Mais il ne faut pas dormir sur un lit de laurier (pas Sir Wilfrid), nous sommes suivis de près par nos frères de Saint-Henri et la marge n'est pas assez forte pour nous assurer la victoire finale puisque nos compétiteurs ont un total de 283 à afficher.

On sait que le concours se termine avec la fin de mai; alors, en avant, marchons!

**ASSEMBLEE GENERALE**

La prochaine assemblée générale se tiendra mercredi soir prochain, à 8.30 heures, dans la salle ordinaire des délibérations. Le Grand Chevalier et les membres du Comité de Régie tiennent à ce que les frères assistent nombreux à cette réunion très importante, à cause du ballottage des candidats de la prochaine initiation. La veille, le 21, le Comité de Régie se réunira afin de tracer le programme de l'assemblée générale et de le rendre le plus intéressant possible.

**DERNIER JOUR**

Avis est donné aux frères qui désirent présenter un candidat à la prochaine initiation de le faire avant le dimanche soir, 26 mars, pour permettre l'étude du sujet au comité d'enquête.

N'entre pas qui veut dans l'ordre des Chevaliers de Colomb, et c'est grâce au travail du Comité d'enquête que le conseil peut se vanter de ne compter que des membres sincères et dévoués à l'ordre.

**CONFERENCIER**



Me ALBERT LEBLANC, avocat du Conseil 1180 des Chevaliers de Colomb de Valleyfield, qui a prononcé une intéressante causerie, dimanche dernier, au cours d'une réunion des chevaliers.

**INITIATION**

Afin de continuer une tradition instituée depuis bientôt un an d'avoir une réception de nouveaux membres à tous les deux mois; afin de satisfaire aux citoyens désireux de s'unir aux membres du conseil; afin de continuer notre marche ascendante vers le championnat du "club des 100" les Chevaliers de Valleyfield tiendront une initiation le dimanche, 9 avril prochain, jour de Pâques.

Nous aurons à cette occasion la visite du Député de District, M. J. A. Collette, de plusieurs autres personnages importants, tel que MM. Charbonneau, Chabot, sans oublier d'autres visiteurs des conseils étrangers.

Le premier et le deuxième degré seront conférés durant l'après-midi et la soirée entière sera réservée au troisième degré et au souper intime qui terminera cette journée inoubliable pour les nouveaux et anciens Chevaliers.

**M. L'ABBE BEAUDIN**

Le major-abbé Charles Beaudin, grand ami des Chevaliers de Colomb, sera tout probablement parmi nous le 9 avril, jour de l'initiation. Comme à chacune de ses visites il sera invité à adresser la parole; ceux qui l'ont déjà entendu seront de notre avis que ses paroles créent beaucoup d'intérêt et qu'il est difficile de manquer une occasion de l'entendre.

Le sujet de la causerie qu'il prononcera à cette occasion est encore inconnu, mais disons d'avance qu'on saura l'apprécier.

**LA JOURNEE CATHOLIQUE**

C'est dimanche dernier qu'eut lieu la première journée catholique des Chevaliers de Colomb. Le matin il y eut messe spéciale dans la crypte de la cathédrale et communion générale. M. l'abbé Joseph Laframboise prononça un brillant sermon à la portée de tous les frères présents. Il encouragea fortement les chevaliers à continuer leurs belles traditions et à se resserrer le plus possible pour les durs temps d'après-guerre, alors que leurs services seront fortement requis.

Réunis dans la salle du conseil, les quelques 200 membres présents prirent en commun le déjeuner pour ensuite entendre l'avocat du conseil, Mre Albert Leblanc, dans une causerie portant sur l'histoire de la Chevalerie.

Mre Leblanc raconta les détails de la fondation de l'Ordre et remonta jusqu'à nos jours pour ensuite s'arrêter sur le rôle de la Chevalerie après la guerre, alors que nous aurons à passer une des périodes les plus dures encore connues. "Ce sera l'heure des fausses doctrines, dit le conférencier, et nous aurons à affronter le travail du socialisme et du communisme, deux politiques absolument contraires à notre régime actuel". Et Mre Leblanc de donner une explication bien détaillée des deux systèmes ci-haut nommés pour déclarer qu'à ces maux, les remèdes à employer sont:

l'Eglise et la Famille. L'Eglise opposera au socialisme et au communisme sa saine doctrine sociale, basée sur le droit naturel: le respect de la personne humaine, la dignité du travail, le droit à la possession des biens par tous, le salaire familial, l'opposition aux monopoles l'encouragement à l'initiative privée.

"Ce sont les points de cette doctrine qu'il nous faudra défendre, nous Chevaliers, afin que nous imitions notre patron, et comme son nom, le nom de notre ordre sera acclamé pendant des siècles et le soleil de gloire et de la reconnaissance l'inondera de ses plus éclatants rayons auprès de ceux qui suivront quand nous ne serons plus."

Le conférencier, présenté par M. J. A. Larin, fut remercié par M. L. P. Boyer. Le grand Chevalier, M. Lorenzo Bayard, adressa également la parole.

L'augmentation de la valeur des coupons "D" pour l'achat de confitures, gelées, conserves, miel et sirop d'érable n'entraîne pas une augmentation correspondante pour l'achat du sucre avec ses mêmes coupons. On n'a pas le droit d'acheter plus qu'une demi-livre de sucre avec chaque coupon "D".

**Don de \$5. de la maison Miron et Frère aux Braves**

Dans notre édition régulière du jeudi, 2 mars dernier, nous avons publié la liste des personnes qui ont aidé financièrement les Braves de Valleyfield au cours de la présente saison de hockey.

La Maison Miron et Frères a soutenu la somme de \$5. Ce nom avait été omis de la liste.

Il ne faut pas oublier que les prix de la période de base s'appliquent à la vente des "peanuts" écalées.



**25%**

de

**Réduction**

*Nous payons la taxe de luxe sur tout achat de montre à partir de*  
**Vendredi, le 17 mars**



\$24.75



\$33.75

- BULOVA
- GRUEN
- MIDO
- TISSOT
- LONGINES
- WESTFIELD
- TAVANNES
- LORD MAY
- ROTARY

- LADY MAY
- ADMIRAL
- PIERCE
- SEELAND
- FONTAINE
- CYMA
- ELGIN
- SAVOY

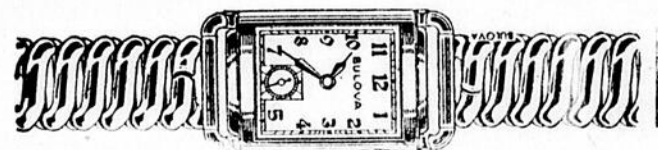
Beau choix

de montres

Marques fameuses



\$45.00



\$52.50

*Avant d'acheter votre cadeau de Pâques*

**Visitez notre bijouterie**

**RUE VICTORIA**

**P.-J. BRODEUR**

Salaberry de Valleyfield

**EN VEDETTE A VALLEYFIELD**



S.-J. ROZON, représentant du district Valleyfield, The Canada Life Assurance Company. Les résultats obtenus par M. Rozon dans la vente de l'Assurance-Vie durant l'année 1943, lui ont valu l'honneur d'être compté un des membres du Club des producteurs en évidence de sa Compagnie. (Ann.)

**M. J. Gervais est décédé dimanche**

**A la suite d'un accident survenu à Beauharnois — Citoyen de Primeauville**

M. Joseph Gervais, 62 ans, de Primeauville, comté de Château-guay, est mort dimanche matin, à l'hôpital Général de Verdun, des suites de blessures reçues, jeudi dernier, dans un accident de travail qui se produisit dans une usine de Beauharnois. Le cas fut confié au coroner du district de Beauharnois, qui tiendra, incessamment, une enquête sur les circonstances exactes entourant la mort de ce sexagénaire.

Il laisse pour pleurer sa perte deux filles, Juliette et Lucille, de Montréal, un fils, René, et plusieurs autres parents.

**PLUS DE CRAMPES DANS LE DOS!**

Les Gin Pills pour les reins aident à éliminer les acides en excès qui souvent sont la cause de la raideur, du mal de dos. Argent remis si vous n'êtes pas satisfait.



Format régulier, 40 Pilules  
Plus gros format, 80 Pilules 322F  
(Aux E.-U., demandez les "Gino Pills")

**Mort de M. A. Dickner à Beauharnois**

**Le défunt était le frère de M. l'échevin Alphonse Dickner, de Beauharnois**

M. Ernest Dickner, homme d'affaires bien connu, habitant Beauharnois depuis 45 ans est décédé, samedi soir, après une courte maladie à Daytona Beach, Floride. Lui survivent sa femme née Hébert (Martha), trois fils, Philippe, inspecteur de la Montreal Light and Power Cons., Alphonse, échevin de Beauharnois et Patrice des Clercs S.-Viateur du collège Bourget de Rigaud; quatre filles, Mmes L. Blanchard de Ste-Thérèse de Blainville, R. C. Mayer de Montréal, Révérende Sr. Marie-Léonce des Srs du S.-Enfant Jésus et Mlle R. M. Dickner, secrétaire du percepteur des douanes et de l'accise, à Montréal; ses beaux-frères, MM. P. J. Perrin, J. H.

**Les cultivateurs se renseignent sur l'industrie betteravière**

A mesure qu'approche la saison de grande activité sur la ferme et que se préparent les projets de culture pour 1944, les cultivateurs manifestent de plus en plus d'intérêt pour la culture de la betterave à sucre et l'usine de raffinage dont la construction se poursuit rapidement à St-Hilaire.

Ces jours derniers, accompagné de l'agronome, Arthur Landry et de Frs. Bouchard, agronome propagandiste en culture de betteraves sucrières, un groupe imposant de cultivateurs de l'Assomption se rendait visiter les entrepôts et l'usine actuellement en construction.

S'étant rendu compte par eux-

mêmes de la haute portée économique de l'initiative du ministère de l'Agriculture en organisant la partie industrielle de cette importante production agricole, ces cultivateurs se sont engagés à introduire cette culture améliorante sur leurs fermes et à la vulgariser dans leur milieu, dans toute la mesure du possible.

Dans certains districts, plusieurs cultivateurs convertissent en contrats de 5 à 10 acres l'engagement initial qu'ils avaient pris d'affecter une ou deux acres à cette récolte.

Les autorités de la Raffinerie font observer qu'il est d'impérieuse nécessité, si les machines et la semence doivent être livrées au temps propice, que les fermiers intéressés à la betterave à sucre s'entendent avec l'agronome de leur division quant à l'étendue qu'ils veulent consacrer à cette plante sucrière. Après le mois de mars, la Raffinerie ne sera pas en état de garantir si elle pourra accepter de nouveaux contrats.

W. Chandler, J. E. Cardinal et une belle-soeur, Mme A. Euehene de Montréal, et de nombreux petits-enfants.

Le personnel de La Gazette de Valleyfield offre ses plus sincères sympathies à la famille éprouvée.

**La société technique de la Montreal Cottons donnera sa dernière causerie le 13 avril**

**On entendra à cette occasion M. J.-P. Molyneux, surintendant d'un département, qui traitera des procédés employés sur le rayon**

La Société Technique de la Montreal Cottons a tenu son assemblée mensuelle jeudi soir dernier, 9 mars, dans la salle de conférence de la compagnie.

Le conférencier invité était alors M. William Atkinson, assistant surintendant de la Montreal Cottons Ltd., dont le sujet traitait de "La ventilation et l'humidité."

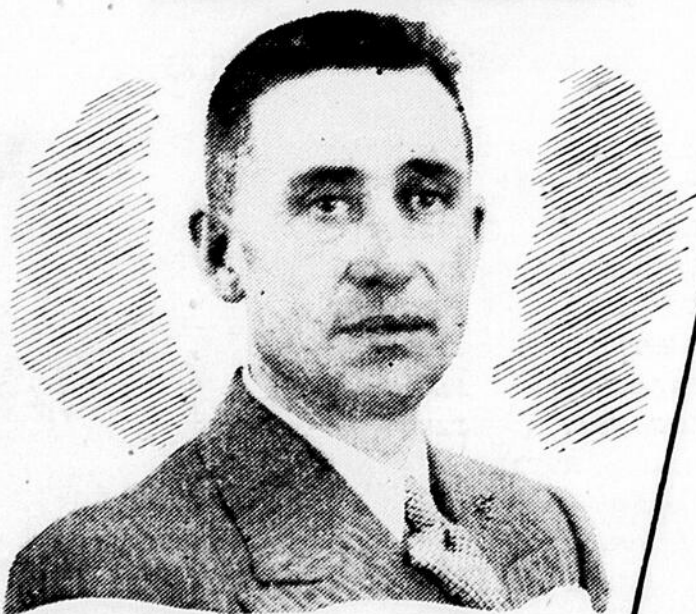
M. Atkinson passa en revue le passé, alors qu'on obtenait l'humidité nécessaire et voulue en jetant un peu d'eau sur le plancher, pour ensuite s'arrêter aux différents stades du progrès alors que le degré d'humidité essentiel à l'industrie du coton était obtenu à l'aide du pot à vapeur, de gicleurs, de divers autres procédés, jusqu'à celui employé aujourd'hui: mécanisme perfectionné et automatique. Il parla aussi de la mécanique qui permet d'obtenir la quantité et la qualité d'air indispensable dans diverses industries, par exemple: les manufactures de pellicules photographiques.

Le conférencier expliqua ensuite les avantages du modernisme et mentionna le système de ventilation qu'on a en usage aujourd'hui, permettant d'obtenir une température fraîche durant les jours de plomb de la saison chaude. Sur ce chapitre M. Atkinson dut répondre à plusieurs questions qui lui ont été posées, dans l'intérêt général.

Pour terminer la réunion, M. James Atkins proposa un vote de remerciements à M. Atkinson, pour l'intérêt qu'il porta à son auditoire en présentant un aussi beau tra-

vail. Il annonça ensuite que la prochaine réunion se fera le 13 avril prochain et qu'on aura alors l'avantage d'entendre M. J. P. Molyneux traiter des procédés employés pour le rayon.

Ce sera la dernière assemblée de l'année, en même temps qu'une assemblée générale. Tous sont invités.



M. Omer Deslauriers, cultivateur de Granby et président-fondateur de la Coopérative Agricole de Granby, organisme qui a fait un chiffre d'affaires de plus de \$500,000 en 1943. Cette coopérative de cultivateurs exploite une grainerie qui est l'une des premières du genre, et une fromagerie-beurrerie des plus modernes. C'est l'un des groupements agricoles les plus prospères de la province.

**LE TABAC À CIGARETTES**

**VOGUE**

donne pleine valeur à ceux qui font leurs rouleuses

Achetez le contenant d'une 1/2 livre... il est économique

**BEL EXEMPLE DE COOPÉRATION-**

**\$500,000 DE PRODUITS AGRICOLES VENDUS L'ANNÉE DERNIÈRE**

Aux membres de la Société Granby, P.Q.  
Coopérative Agricole de Granby

Mes chers collègues,

Je vous recommande les Obligations de la Victoire. C'est le placement idéal pour nous cultivateurs qui n'aimons pas prendre le risque de prêter de l'argent durement gagné, sans exiger les meilleures garanties.

Tous ceux qui font partie de la Société Coopérative Agricole de Granby savent que la coopération est avantageuse. Le même système s'applique à la guerre. Lorsque nous produisons davantage et que nous prêtons de l'argent au pays, nous pratiquons la coopération sur une plus grande échelle, car alors, il s'agit d'aider tout le monde et chacun en particulier. Vous ferez une bonne affaire en achetant des Obligations du VI<sup>e</sup> Emprunt de la Victoire.

Omer Deslauriers

**Hemmingford**

Mme Henri Pilon à St-Lambert cette semaine, pour rendre visite à sa fille Fernande, élève des Rév. Soeurs Jésus-Marie.

Mme Florian Dauphinais et ses enfants à Montréal pour quelques jours.

Jeudi Mme Patrick Leavy et sa soeur rendaient visite à leur père, M. Antoine Céré, hospitalisé à l'Hôtel-Dieu.

Mlle Antoinette Fournier à Verdun chez sa soeur, Mme Walter Charland, vendredi.

# Les Braves remportent la série

**Shawinigan triomphe contre les Braves mardi soir dernier — Les Braves remportent cependant les honneurs de la série — Ils s'attaqueront maintenant au Windsor Mills, champion de la ligue des Cantons de l'est**

Les Braves de Valleyfield, qui ont battu le Shawinigan Falls, champion de la ligue de la Mauricie, dimanche dernier, à Shawinigan, par le score de 8 à 4, ont été défaits à leur tour mardi soir dernier par le score de 7 à 5.

Les Cataractes de Shawinigan ont affiché une tenue splendide sur la glace et ont été bien près d'égaliser leurs chances dans la victoire de la série au cours de cette dernière joute.

Les Braves ont cependant remporté les honneurs de la série par 13 points contre 11, attendu que cette série consistait en deux parties-totales des points.

Gendron a été le héros des Cataractes avec trois points à son crédit et deux assistances.

Pour les Braves, c'est Boyer qui a été le plus en évidence, avec deux points et deux assistances, prenant ainsi part à quatre des cinq points de son club.

Joannette se distingua au cours de la partie en comptant un point spectaculaire.

Les Braves, vainqueurs des champions de la Mauricie, s'attaqueront maintenant aux champions de la ligue des Cantons de l'est. Cette année, c'est le club de Windsor Mills qui est sorti vainqueur de la ligue du district de Sherbrooke.

Les Braves joueront ce soir à l'aréna de Sherbrooke contre le Windsor Mills. Ils reviendront dimanche jouer à Valleyfield contre le même club.

Cette autre série éliminatoire sera encore de deux parties-totales des points.

Shawinigan: buts: Thibault; défenses: Brodeur, Mills; avants: Arcand, Langevin, Désaulnier; substitués: Gendron, Williams, Lupien, Trudel, Labrosse, Marcil.

Valleyfield: buts: Chatel; défenses: Terry, Anderson; avants: Joannette, Boyer, Vinet; substitués: Cadieux, Piché, Bastien, McIntosh, Whitehead, Lessard.

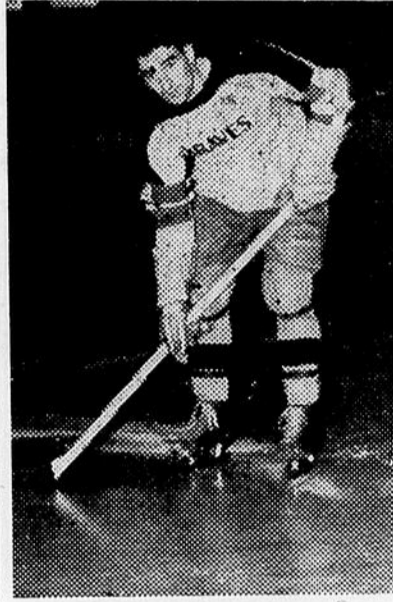
**SOMMAIRE**

**1ère période**  
1—Braves: Anderson (Piché) 2.53  
2—Shawinigan: Mills (Marcil-Brodeur) ..... 17.54  
Punition: McIntosh.

**2ème période**  
3—Braves: Vinet (Boyer) .. 2.04  
4—Braves: Joannette (Boyer-Vinet) ..... 8.55  
5—Shawinigan: Gendron (Arcand) ..... 19.34  
6—Shawinigan: Désaulniers (Gendron-Langevin) .... 19.44  
Punition: Lessard.

**3ème période**  
7—Shawinigan: Trudel (Arcand-Lupien) ..... 5.12  
8—Shawinigan: Brodeur (Désaulniers-Gendron) ... 6.45  
9—Braves: Boyer (Joannette) 13.43  
10—Shawinigan: Gendron (Langevin) ..... 16.58  
11—Shawinigan: Gendron (Désaulniers-Trudel) .... 17.38  
12—Braves: Boyer (Whitehead-Bastien) .... 18.10  
Punitions: Brodeur, McIntosh.

**EN VEDETTE**



**ROLAND BOYER, aile droite des Braves de Valleyfield, qui s'est distingué mardi soir dernier, contre les Cataractes de Shawinigan, en comptant deux points, et en obtenant deux assistances, participant ainsi à quatre des cinq points de son club.**

## Bellerive bat l'Université de Montréal

**La faculté de médecine de l'université baisse pavillon devant le Bellerive**

Le Bellerive a remporté une victoire contestée dimanche dernier contre la faculté de médecine de l'Université de Montréal, alors que les étudiants en médecine ont du baisser pavillon, au score de 7 à 6. Bellerive, qui avait subi un échec précédemment contre le Mont Saint Louis, a su retrouver ses lauriers en infligeant cette défaite aux disciples d'Esculape.

Bonnier a été le héros du Bellerive en comptant 3 points. Latour compta deux fois, tandis que Joannette et Gobeil comptèrent chacun un point. Pour les universitaires, Paul Emile Bonhomme compta 3 points, Castagnier, deux, et Miquelon compta l'autre point.

La partie fut mouvementée, et ce n'est qu'au son de la cloche, à la fin de la joute, que Bellerive réalisa que la victoire avait été gagnée.

Université: buts: Laramée; défenses: Ostiguy, Emery; avants: Castagnier, Bonhomme, Joyal; substitués: Patenaude, Laurence, Dontigny, Miquelon.

Bellerive: buts: Léger; défenses: Brunet, Rousse; avants: Latour, Gobeil, Désautels; substitués: Derrepentigny, Bougie, Dion, Joannette, Bonnier, Jourdain.

## La souscription du Rayon-X

(Suite de la page 12)

naître le système du rôle d'évaluation en usage à Valleyfield. La lettre est réteré au conseil de ville pour que MM. les échevins y fassent suite. C'est un autre hommage à la bonne administration de Valleyfield.

Le Comité National de l'après-guerre est formé de MM. Albert Lemieux, Marc Viau, du gérant de banque M. R. Dionne, de M. Walter Lefebvre et de M. Damien Gaudreau. Ce comité s'occupera de présenter un travail sur le problème d'après guerre concernant l'industrie à Valleyfield. C'est un sujet qui sera plus amplement étudié plus tard.

M. Joseph Primeau prend alors son siège de président, aux acclamations de l'assistance.

Il sera proposé à la prochaine assemblée générale que le montant de la cotisation annuelle soit porté de \$2. à \$5., comme dans les autres chambres de la province; que l'année fiscale s'étende de janvier à décembre; que le secrétaire, le président et le trésorier reçoivent une allocation annuelle respective de \$100., \$50. et \$25. Pour cette augmentation du prix d'admission on donnera aux membres réellement intéressés à la Chambre des compensations intéressantes.

La prochaine assemblée générale est fixée au lundi, 2 avril prochain, à l'heure et à l'endroit habituel des délibérations. Chacun recevra d'ailleurs un avis de convocation.

Le conférencier invité cette fois sera M. Marc Viau, qui traitera de ses impressions de voyage dans l'ouest canadien.

Le Comité du Rayon-X a en caisse, aux derniers rapports une somme approximative de \$4,000. et l'on s'attend à de nombreuses autres souscriptions importantes des manufacturiers; de sorte que la somme objective de \$5,000 sera, espère-t-on atteinte. On mentionna également que St-Timothée, village, paroisse et commission scolaire ont fait parvenir le montant de \$150, ce qui est tout à l'honneur des citoyens de cette municipalité. Du village de Saint-Louis on a reçu la somme de \$50, plus \$10. du maire.

D'autres questions de moindre importance sont discutées et l'assemblée est levée.

à Calvin, de la part de ses amis.

Mlle Emelie Terreaux de Hemmingford l'invitée de Mme Alexis Poupart, pour quelques jours.

M. et Mme Ernest Crête de Montréal pour quelques jours.

M. Morris Robb de la Compagnie Bell Telephone Co., de Granby, chez sa mère, Mme Geo. Robb.

Mme Arsène Bonnier, Mlle Florentine Bonnier, de Montréal, les invitées de la famille Atkinson.

Mme Armand Beaudin passe quelques jours à Québec chez sa mère, Mme Daigle.

Mme Everett Orr l'invitée de Mme Fisher à Montréal, lundi et mardi.

Mlle Béatrice Turcot de Montréal chez M. et Mme J. Turcot.

Les maladies virulentes des pommes de terre sont différentes de celles qui proviennent des bactéries et des champignons. Elles sont causées par un principe infectieux, appelé virus, qui est porté dans la sève de la plante malade.

## Sage avis aux propriétaires d'automobiles

**Au sujet des nouveaux permis d'essence**

Avec le mois de mars, l'affluence se fait au bureau de l'émetteur des licences, qui ne cesse de répondre aux innombrables demandes des propriétaires de véhicules.

M. Merel Laberge, émetteur des licences pour Valleyfield et le district, demande aux propriétaires d'automobiles d'apporter un peu de coopération dans la préparation des formules d'application pour les carnets de rationnement de l'essence.

Tous les propriétaires d'automobiles feraient bien de préparer d'avance leur formule d'application pour la catégorie AA, afin de faciliter le travail de l'émetteur des licences, et lui permettre de répondre plus rapidement aux nombreuses demandes qu'il reçoit chaque jour de ce temps-ci.

On fera aussi bien de préparer les formules d'application pour les autres catégories.

On demande encore aux automobilistes, propriétaires de camions, etc. de se hâter de se procurer leurs licences.

## La vente de..

(Suite de la page 5)

alors que le contrôle des prix était inconnu.

Dans une vitrine, il montrait une poche de farine de 98 livres, étiquetée \$7.50, prix auquel la farine se vendait en 1919; à côté s'étalait un sac identique, étiqueté \$2.50 prix actuel d'une poche de farine, sous le contrôle des prix. Différents articles entouraient cette poche de farine, tous étiquetés aux prix actuels, le tout au montant de \$7.50. Cette idée ingénieuse encouragea le public à acheter des Timbres d'épargne de guerre, le contrôle des prix rendrait l'épargne possible.

A Cardale, Manitoba, un marchand fixa lui-même son objectif, soit \$100 pour chaque garçon et fille dans les forces armées. Il disposa leurs photos à l'intérieur d'un comptoir avec la liste de leurs noms. Les gens de Cardale furent si enthousiasmés par cette idée qu'en moins de cinq jours, ses ventes en Timbres d'Épargne se chiffraient à \$1,294.

## St-Chrysostôme

**DECES**

Lundi dernier est décédée Mme Joseph Allen, née Anasie Barré. La défunte laisse outre son mari, une fille, Mme Rodolphe Primeau, Lucia. Les funérailles ont eu lieu mercredi en l'église paroissiale.

Mlle Gisèle Beaudin de Montréal chez M. et Mme Ernest Beaudin.

Vendredi soir dernier un groupe d'amis se réunissaient au Curling en soirée d'adieu à O.S. Calvin Orr, qui partait lundi pour les côtes de l'est. On joua aux cartes à douze tables, les gagnantes furent Mme John Gruer, Mme James Bruce, le prix de consolation à Mme Wallace Craig. A la fin de la veillée M. Donald Black, M.P., présenta une adresse et une bourse bien remplie

## L'Orchestre Symphonique à Beauharnois

**Dimanche, le 2 avril — Au collège de Beauharnois**

L'orchestre symphonique de Valleyfield ira donner un concert, le 2 avril prochain, dimanche des Rameaux, à Beauharnois.

L'orchestre symphonique est invitée par l'harmonie de Beauharnois et donnera ce concert dans la salle du collège des clercs de St-Viateur. Le Dr Irénée Frappier, directeur artistique de l'orchestre, ne nous a pas fait encore connaître la teneur de son programme, mais on peut être assuré à l'avance que le programme ne manquera pas d'être très apprécié.

## "Que ferons nous de nos enfants?" tel est le thème adopté par les "soirées de parents"

**M. Valérien Montpetit prononce une intéressante causerie devant une forte assistance lundi soir**

Lundi soir dernier, devant une belle assistance, M. Frédéric Girard, inspecteur des écoles, présentait après explication du programme de la soirée, le conférencier du cercle dit: SOIREE DES PARENTS: M. Valérien Montpetit, directeur de l'école Salaberry.

La réunion se tenait dans la salle paroissiale de la cathédrale et fut une des plus intéressantes encore vues.

Le sujet choisi du conférencier était: "Assurer la formation de l'enfant par l'habitude d'une vie réglée".

M. Montpetit traita de cette importante question et divisa son programme en trois points:

1—Assurer la formation physique des enfants par l'habitude d'une vie réglée; par une alimentation rationnelle; par la pratique des jeux surveillés; par la surveillance médicale etc.

2—Assurer leur formation intellectuelle en intensifiant leur instruction et leur orientation; en développant leur appétit de la vérité; en répondant volontiers à leurs "pourquoi", à leurs "comment"; etc.

3—Assurer leur formation morale et religieuse par l'acquisition d'habitude de vie morale; obéissance, franchise, loyauté, entraide, tempérance, patriotisme, civisme, ordre et propreté, etc., etc... tout cela appuyé sur un fond solide de vie surnaturelle. Tels sont les de-

voirs de la Famille et de l'Ecole. Cette conférence fait partie d'une série de soirées dont le thème est et continuera d'être: "Que ferons-nous de nos Enfants?"

On donna en même temps connaissance d'un rapport sur le travail exécuté à l'école et à la maison, par les élèves. En voici les détails:

1e EXAMENS					
Degré	90 %	80 %	70 %	60 %	Ech. Total Elèves
9			3		3
8			1	2	3
7	1	4	8	4	17
6a	1	1	8	9	20
6b			3	7	10
5a	1	2	4	13	6
5b			4	6	7
4a	1	3	12	6	12
4b	1	3	6	7	12

**2e LECONS ET DEVOIRS**

Lec.	sues	Dev.	faits	Dev.	B.	Faits
9	80%			100%		95%
8	78			100		88
7	70			100		72
6a	70			100		85
6b	65			100		85
5a	70			95		75
5b	65			96		80
4a	65			96		70
4b	70			100		60
3a	90			100		80
3b	80			95		88
2	85			100		96
1	90			100		95

**BUVEZ**



**... IL ÉTANCHE LA SOIF**

# LA GAZETTE DE VALLEYFIELD


VOULEZ-VOUS PRENDRE UN BON REPAS?

RENDEZ-VOUS AU

**RESTAURANT VICTORIA**

Cuisinier d'expérience. Service Courtois.  
Repas régulier (à toute heure) 45c et plus.

175, RUE VICTORIA VALLEYFIELD, P.Q.



**LANIEL & FILS Enrg.**

HORLOGERS-BIJOUTIERS  
23b, rue St-Laurent, Valleyfield  
Assortiment complet de bagues et jonc.

Prix à partir de \$20.00

VOUS ECONOMISEREZ EN VISITANT CHAQUE SEMAINE NOTRE RAYON D'ÉPICERIES ET VIANDES AU SOUS-SOL.



LA CIE. **DION** LIMITÉE

TEL. 316 VALLEYFIELD

"G COMME GEORGES", AUX "ALOUETTES"



Sur la photo ci-haut, on voit cinq des membres de l'équipage du bombardier G comme Georges. De gauche à droite: le sergent de section A. HOGUE, 2718, rue Evelyn, Verdun; le sous-lieutenant d'aviation J.-Y. DEMERS, 208, rue Hinchey, Ottawa; le sergent de section J.-Y. COTE, 145, rue Scott, Québec; le sergent J.-G. LA-COUFFE, 5815, rue Jeanne Mance, Montréal; le lieutenant de section H.-P. LAGACE, chef mitrailleur de l'escadrille, 2148, rue Bleury, Montréal. (Photo C.A.R.C.)

## Nouvelle compagnie de téléphone constituée dans Vaudreuil et Soulanges

Le nom de la compagnie constituée en corporation sera: "La Cie de Téléphone Soulanges Ltée"

Conformément à la loi des compagnies de téléphone, qui autorise le lieutenant-gouverneur à octroyer une ligne de téléphone, pourvu que la demande soit faite par trois personnes et approuvée par le ministre des travaux publics, des lettres patentes ont été accordées à Me Ariste Brossard, C.R., Me Lucien Roux, M. Paul Lafontaine, huissier, et Mlle Francine Gravel, sténographe, fille majeure, pour les objets suivants:

Acquérir et exploiter l'actif et les droits de la Compagnie de téléphone rural Soulanges, construire ou acquérir des embranchements en partie de telle ligne ou lignes passant soit sur des propriétés privées ou le long des routes des municipalités des comtés de Vaudreuil et de Soulanges;

### Deux frères de St-Isidore de Laprairie sont acquittés

Jean Léonard et son frère, Guisov, tous deux de S.-Isidore de Laprairie, accusés de voies de fait graves sur la personne de M. André Turcot, également de cette paroisse, ont été acquittés, mercredi matin, par le juge Amédée Monet qui a déclaré que les deux accusés avaient été provoqués par le langage abusif du plaignant.

Le président du tribunal a donné raison à Me Auguste Boyer, C. R., avocat de la défense. Le procès avait suscité beaucoup d'intérêt dans S.-Isidore et les paroisses environnantes.

Si le plafonnement des prix n'existait pas, les commerçants les plus fortunés ou ayant un plus grand capital auraient promptement contraint les petits marchands à faire faillite.

Le nom de la Compagnie constituée en corporation sera "La Cie de Téléphone Soulanges Ltée."

## La souscription du Rayon-X atteindra probablement la magnifique somme de \$5,500

Les jeunes de la Chambre de Commerce se réjouissent des généreuses souscriptions de St-Timothée et St-Louis

Les directeurs et les membres des divers comités de la Chambre de Commerce des Jeunes se sont réunis hier soir pour y discuter de graves questions mises à l'étude générale.

Le vice-président de la Chambre occupait le fauteuil présidentiel en l'absence de M. Jos. Primeau. Le secrétaire donna lecture d'une lettre de la Chambre

Senior dans laquelle on s'informe pour quelle raison un délégué de cette dernière n'est pas invité aux délibérations des jeunes. Le secrétaire s'accuse d'avoir involontairement omis de le faire et déclare qu'il s'empressera d'inviter le président senior, tel que le veulent les jeunes.

On prend également connais-

sance d'une lettre de la Chambre de Commerce des Jeunes de Thetford Mines désireux de con-

(Suite à la page 11)

### SOCIOLOGIE



C'est lundi soir prochain, le 20 mars, que Monseigneur PAUL-EMILE LEGER, V.G., donnera le premier d'une série de cours de sociologie spécialement pour les Chevaliers de Colomb du Conseil 1180 de Valleyfield. D'ailleurs chacun a dû recevoir une invitation à laquelle est attaché un coupon d'enregistrement. On demande donc de le remplir immédiatement et de le faire parvenir à l'adresse indiquée afin de se réserver le droit d'assister à la première classe. Le nom des assistants sera limité et réparti en différents groupes. Tout de même, pour lundi soir prochain, 20 mars, on est prié de se rendre en nombre.

## Un succès éclatant...

(Suite de la page 1)

C'est au nom de nos combattants que la Croix-Rouge canadienne réclame votre aide.

Depuis le début de la guerre, aucune société n'a fait autant pour nos combattants que la Croix-Rouge. Cela seul devrait vous convaincre de lui accorder votre entier support financier.

### Les collaborateurs

Grâce à la générosité des Canadiens, grâce au dévouement inlassable des collaborateurs et collaboratrices de la Croix-Rouge, on a pu expédier 27,000,000 d'articles de toutes sortes à nos hommes d'outre-mer et aux populations civiles victimes de la guerre.

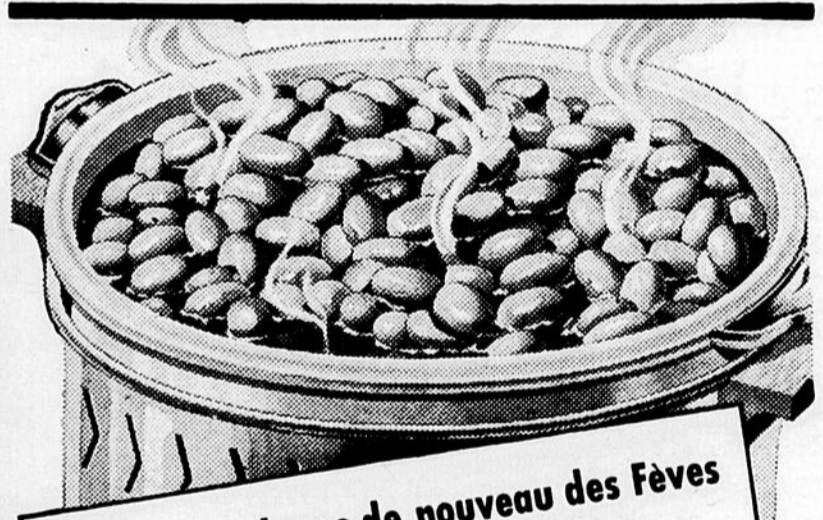
### Les cliniques de sang

On ne dira jamais trop de bien

des cliniques de donneurs de sang. Cette oeuvre est vraiment merveilleuse. La Croix-Rouge possède maintenant 93 cliniques de ce genre dans tout le Canada dont, 9 dans la province de Québec. L'an dernier, nous y avons effectué plus de 500,000 prélèvements de sang.

### Soyez généreux

Au nom de nos combattants, au nom de l'humanité souffrante, la Croix-Rouge canadienne vous dit: "Donnez puisque la Providence vous a tout donné; soyez généreux puisque des millions d'êtres humains doivent demander même le nécessaire; le plus grand sacrifice que vous ferez pour la Croix-Rouge canadienne peut-il se comparer aux sacrifices immenses de nos combattants et des civils pris dans les horreurs de la guerre?"



Heinz vous donne de nouveau des Fèves  
MAIS PEUT-ÊTRE PAS AUTANT QUE  
VOUS EN VOUDRIEZ

Recherchez les Fèves Cuites au Four Heinz  
sur les étagères de votre épicerie maintenant qu'il y en a davantage



57

**FÈVES**  
Cuites au Four  
**HEINZ**

BIFX